

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avance.

Vol. IX.

No. 9.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 28 FEVRIER 1878

## NOTRE PRIME

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnerons en PRIME, cette année, un magnifique

PORTRAIT DE

**SON EXCELLENCE Mgr. CONROY,**

**Délégué Apostolique en Canada.**

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent sans doute se procurer, sera distribué aux conditions suivantes :

1o. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878 ;

2o. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante ;

3o. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

Par cet arrangement, tous les abonnés de *L'Opinion Publique* auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer une superbe

## LITHOGRAPHIE AU CRAYON

de SON EXCELLENCE MGR. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15½ par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins UN DOLLAR, et nos agents ont reçu instruction de le donner à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.

## Avis de l'Administration

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements que nous croyons devoir faire dans les conditions d'abonnement à *L'Opinion Publique*.

A l'avenir, le prix pour les abonnés qui paieront d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, sera, comme par le passé, de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les Etats-Unis ; mais on exigera de ceux qui ne se conformeront pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Après les appels réitérés que nous avons faits, vainement dans la plupart des cas, à nos abonnés retardataires de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent, et vu le montant toujours croissant d'arrérages qui nous sont dûs, nous croyons que cette augmentation dans le prix de l'abonnement pour ceux qui n'ont pas la louable habitude de payer régulièrement leur journal d'avance, est le seul moyen qui nous reste de couvrir en partie les pertes considérables d'intérêts que nous subissons chaque année et les frais de perception que nous sommes obligés d'encourir.

Rien de plus facile pour nos abonnés que de s'éviter le paiement de ces 25 et 50 centimes additionnels : QU'ILS PAIENT TOUJOURS LEUR ABONNEMENT D'AVANCE, comme le font un bon nombre des meilleurs amis de *L'Opinion Publique*, à qui nous nous empressons d'offrir nos plus sincères remerciements. Puisse leur exemple être imité par tous nos lecteurs !

L'ADMINISTRATION.

## AVIS IMPORTANT !

Bon nombre de nos abonnés, oubliant que M. Geo. E. Desbarats a laissé notre établissement il y a plus d'un an, continuent de lui adresser des lettres qui nous sont destinées. Cette erreur de leur part est cause de retards qui leur sont aussi préjudiciables qu'à nous. Nous prions donc ceux qui nous écrivent au sujet de *L'Opinion Publique*, du *Canadian Illustrated News*, du *Mechanics' Magazine* ou pour toute autre affaire, de vouloir bien adresser leurs lettres comme suit : "A la Compagnie Burland-Desbarats, Montréal."

## SOMMAIRE

Le Souverain-Pontife, par A.-B. Longpré. — Correspondance: Réponse à la *Nation*, de New-York, par C. Rameau. — A la veillée, par Fabien Vanasse. — Bibliographie, par A.-B. Longpré. — Grande convocation au collège Joliette, par A.-B.-L. — Chronique américaine, par Anthony Ralph. — *Miramar (suite et fin)*. — L'Albani dans *Rigoletto* à Paris. — Nérologie: Feu le Dr H. Beauchemin. — Gazette des Tribunaux: Assassin par enlèvement. — Conclaves. — Recettes utiles. — Poésies: La mort de Pie IX, par J.-A.-C. Madore. — Le Miracle (suite). — Faits divers. — Mélanges. — Nos correspondants. — Revue de la semaine, par A.-B. Longpré. — Avis à nos abonnés. — Pour rire. — Le jeu de dames. — Les échecs.

GRAVURES: Sa Sainteté Léon XIII, élu le 20 février 1878. La visite du Gouverneur-Général à Montréal: Leurs Excellences le comte et la comtesse Dufferin à la réception et le lever dans l'après-midi du 15 février; L'Université McGill conférant à lord Dufferin le degré de docteur en droit; Son Excellence adressant l'auditoire réuni; L'hôtel Windsor, Montréal.

## LE SOUVERAIN-PONTIFE

Gloire et long règne à LÉON XIII, successeur de PIE IX !

Que les abonnés de *L'Opinion Publique* contemplent les traits distingués et vénérables de leur nouveau Père: nous présentons son portrait à leur vénération.

Quelle majesté! quelle mansuétude! quelle intelligence dans les traits de cet auguste-vieillard! Déjà on se sent porté à l'aimer.

Nous publions au long les dépêches qui se rapportent à l'élévation de Sa Sainteté à la chaire de Saint-Pierre.

Depuis qu'il a annoncé au monde catholique les douloureuses péripéties de la mort de Pie IX, le télégraphe ne pouvait lui apprendre rien de plus consolant ni de plus intéressant que les circonstances de l'avènement de son successeur.

A.-B. LONGPRÉ.  
Rome, 20 février.

Le cardinal Giochino Pecci, camerlingue de Sa Sainteté Pie IX, a été élu Pape. Il prend le nom de Léon XIII.

Rome, 21.

La fumée s'échappant de la cheminée du Vatican, et provenant de la combustion des bulletins sur lesquels les cardinaux inscrivent leur vote, avait été vue à midi et demi, hier, de sorte que la foule se dispersa, croyant que le ballottage n'avait eu aucun résultat, lorsqu'à une heure et quart le cardinal Caterini apparut sur la grande galerie de la Basilique et annonça, avec les formules ordinaires, que Mgr Pecci était le successeur de Pie IX. Quelques spectateurs applaudirent avec le plus grand enthousiasme, et l'heureuse nouvelle se communiquant avec la rapidité de l'éclair, plusieurs milliers de personnes se rassemblèrent bientôt dans les environs du Vatican.

A quatre heures et demie, le nouveau Pape, entouré de tous les cardinaux, fit son apparition sur la galerie intérieure de la Basilique. La foule s'écria: "Longue vie au Pape!" Le Saint-Père prit enfin son siège pour réclamer le silence, puis, ayant entonné le *Benedicite*, prononça la bénédiction apostolique. Les applaudissements et les vivats continuèrent jusqu'à ce que le Pape se fût retiré dans ses appartements.

Voici les circonstances de l'élection: Lors du dépouillement du scrutin, hier matin,

le cardinal Pecci reçut 36 votes, c'est-à-dire les deux tiers de la majorité moins cinq voix. Lorsque la votation fut finie et les papiers brûlés, Mgr Franchi et les prélats qui partageaient ses convictions, s'avancèrent et s'agenouillèrent devant Mgr Pecci. Cet exemple ayant été suivi par les autres cardinaux, l'élection de Mgr Pecci fut accomplie par la méthode qu'on appelle "acclamation."

Le comte de Ségur informa immédiatement le Pape qu'il désirait lui présenter un million de francs, comme première donation du denier de Saint-Pierre, de la part de l'épiscopat français.

Aussitôt que le résultat de l'élection fut connu, les cloches de toutes les églises de Rome sonnèrent, et les diplomates se rendirent au Vatican pour féliciter le nouveau Pape.

Le Pape, après son élection, revêtit le costume pontifical et reçut l'hommage des cardinaux dans la chapelle Sixtine. On estime que la foule qui se pressait devant le Vatican afin de recevoir la bénédiction du nouveau Pape, s'élevait à plus de 20,000 personnes.

Une dépêche de Paris dit que l'élection de Mgr Pecci a été la meilleure impression en cette ville.

Le Pape a tenu une assemblée des cardinaux aujourd'hui. Il a déclaré qu'il devait envoyer une circulaire au monde catholique, annonçant son accession. Il a été décidé que, pour le moment, le Pape resterait au Vatican.

On annonce que Léon XIII suivra la politique de son prédécesseur. Le couronnement, qui sera privé, aura lieu à la chapelle Sixtine, dimanche. Il n'y aura pas de cérémonies à Saint-Jean de Latran. On chantera le *Te Deum* dans toutes les églises, demain.

Le cardinal Pecci est né le 2 mars 1810, à Carpineto, près d'Agnani, d'une ancienne famille patricienne. Il était en faveur auprès du pape Grégoire XVI, dans la maison duquel il fut pendant quelque temps prélat et prébendier privé; Grégoire XVI l'employa d'abord comme délégué apostolique à Benevent, puis à Spolète et ensuite à Perouse, où il se rendit très-utile en purgeant quelques-uns de ces districts des brigands qui y avaient établi leurs quartiers. Pecci fut subseqüemment envoyé comme nonce à Bruxelles, et créé archevêque de Perouse. C'était un des candidats auxquels Grégoire XVI réservait les honneurs de la pourpre lorsqu'il mourut en 1849. Pecci fut nommé cardinal le 12 décembre 1853, et choisi pour camerlingue après la mort du cardinal Antonelli.

Le cardinal Pecci est d'une haute taille, a une belle tête, une voix sonore, possède une grande dignité et des manières austères dans la vie publique; mais privément, il est affectueux, spirituel et sans prétention.

Tous s'accordent à dire qu'au point de vue du savoir, du tact, de l'énergie, de la dignité, de l'amabilité et de la piété, le Sacré-Collège ne pouvait faire un meilleur choix.

La vie privée du cardinal Pecci, à toutes époques, est au-dessus de tout reproche.

Il possède de grands talents littéraires et a écrit des poésies. Il n'a jamais eu rien de commun avec les fonctionnaires du présent gouvernement italien, mais il est estimé par eux tous.

## CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,

Je vous prie de vouloir bien insérer dans *L'Opinion Publique* la lettre suivante que m'adresse M. Rameau, et dont le sujet intéresse notre public canadien. C'est une réponse à une attaque aussi injuste que violente qu'un journal américain, la *Nation*, de New-York, vient de faire contre le nouveau livre de M. Rameau: *Une Colonie féodale*. Cette réponse, écrite de main de maître, sera lue avec d'autant plus d'intérêt que M. Rameau y plaide la cause de nos ancêtres.

J'ai l'honneur d'être, etc.

H. R. CASGRAIN, Ptre.

Rivière-Ouelle, 6 février 1878.

## RÉPONSE AU JOURNAL LA "NATION"

Mon cher monsieur, je vous transmets ma réponse au journal la *Nation* de New-York. Vous savez qu'on ne peut pas contenter tout le monde, et, bien que je n'aie point ménagé aux Américains les louanges qu'ils m'ont paru mériter, on paraît, cependant, fort irrité contre moi.

Dans cette critique, dont la forme est acerbe et dont le fonds est pauvre, on s'attaque à de prétendues inexactitudes, dont l'importance serait bien minime alors même qu'elles seraient démontrées. En tout cas, aucune d'elles ne peut influer sur le fonds du débat. Ce qui choque, en effet, derrière ces arguties puériles, c'est que j'ai rétabli quels étaient les procédés et la forme des premières colonisations, et ce qui blesse surtout, c'est que j'ai décrié des préjugés qui flattent la vanité des Yankées. Ces subtilités puériles, sur lesquelles on argumente, ne servent qu'à dissimuler la mauvaise humeur qu'inspirent ces questions indiscrètes, que j'ai soulevées.

Mais ces questions elles-mêmes, on évite de les discuter; on se rejette sur des incidents; et quels incidents! Le rédacteur de la *Nation*, qui les a choisis, y tombe presque toujours dans des méprises tellement bizarres, qu'il est nécessaire de les signaler pour montrer quelle est la science de cet esprit fort. J'entre donc dans l'examen de ces griefs.

1er grief. Il consiste à contester l'état de communauté de biens, dans les temps primitifs des colonies américaines; qu'il me suffise de dire que c'est un fait établi d'une manière incontestable par Bancroft, et que Howison, dans son *Histoire de la Virginie*, décrit tous les détails de ce régime et de ses conséquences. Ce sont, dira-t-on peut-être, des autorités de seconde main; soit, mais leur main est assez forte pour qu'un critique puisse compter avec elle.

2ème grief. "Les concessions françaises, ai-je dit, étaient disposées en parallélogrammes, et les concessions anglaises en carrés!" Cette assertion semble fort ridicule au journal la *Nation*; il est possible qu'à New-York on ait perdu ces choses de vue, mais je n'ai besoin ici de recourir à aucune autorité: c'est un fait topographique; je l'ai observé moi-même depuis les bords de l'Atlantique jusque sur les rives du Mississipi, et j'ose dire qu'il est familier à tous ceux qui ont étudié les pays où les vieilles colonies françaises sont en contact avec les colonies anglaises.

3ème grief. J'aurais confondu, assure-t-on, *Genesee* (sic) avec le fort La Tour, et avec le fort de Naxouat!—or *Genesee* est au centre de l'Etat de New-York, dans l'intérieur des terres; comment aurais-je pu confondre les forts situés sur le fleuve Saint-Jean avec cette localité!

Je crains, quant à moi, que le rédacteur de la *Nation* n'ait pris le Pirée pour un homme, et qu'il n'ignore lui-même qu'il y avait sur le Saint-Jean un lieu nommé Jemsek ou Gemsek, près duquel Latour bâtit un fort vers 1630 ou 1632, lequel fort fut appelé pendant sa vie le *Fort La Tour*, puis reprit le nom de Jemsek, sous lequel les Anglais l'occupèrent en 1654, et sous lequel ils le remirent à M. de Grandfontaine, le 27 août 1670, suivant un procès-verbal dont je tiens la teneur à la disposition de mon aimable contradicteur, qui aime si fort les autorités de première main: cela embellira sa collection! L'usage de ce fort de Jemsek fut ensuite concédé au sieur de Soulanges, le 20 octobre 1672, toujours par un acte authentique que l'éditeur de la *Nation* fera bien de se procurer.

4ème grief. On m'accuse d'avoir confondu Porsmouth avec Pemaquid. Or, je n'ai jamais parlé de Porsmouth, et je crains

fort qu'il n'y ait là sous roche, comme ci-dessus, l'ignorance d'un document dont je pourrai aussi enrichir la collection de notre amateur, sous la signature de M. de Villieu.

5<sup>ème</sup> grief. J'ai osé dire que les colonies françaises étaient agricoles ! Le rédacteur de la *Nation* prétend qu'elles vivaient de leur commerce de fourrures. Non, monsieur, elles en mouraient plutôt, mais elles vivaient bien du grain et du bétail que produisaient les familles laborieuses qui peuplaient les seigneuries agricoles : et ici encore j'aurai le plaisir d'accroître le nombre de vos documents de première main.

Les quatre derniers recensements agricoles que nous possédons sur la Nouvelle-France, sont de : 1719, 1720, 1721 et 1724. Or ils nous montrent par leurs moyennes que la production du froment était par an de 11.90 boisseaux par tête d'habitant, et, si nous faisons un bloc de tous les grains alimentaires, nous trouvons une moyenne annuelle de 14 boisseaux par tête ; encore faudrait-il ajouter quelque chose pour le seigle, qui est omis.

Or, si nous prenons les trois derniers recensements du Bas-Canada, 1851, 1860 et 1870, nous trouvons qu'aujourd'hui, la production moyenne du froment n'est que de 2.59 boisseaux par tête d'habitant, et que la totalité du grain alimentaire ne donne que 6.50 boisseaux par tête.

Quant au bétail, la moyenne des chevaux était le même autrefois qu'aujourd'hui, un cheval par 5 habitants, et la moyenne des bêtes à cornes était même plus forte.

Il résulte donc de tout ceci que le Canada, sous la domination française, était un pays encore plus agricole qu'il ne l'est aujourd'hui, et c'est pourquoi je conclus de nouveau qu'il vivait des produits de son travail, tandis que le commerce des fourrures l'affaiblissait sensiblement, et, en ceci, je suis d'accord avec la correspondance de tous les gouverneurs du Canada.

Je ne répondrai point ici à tous les détails que j'ai donnés sur les cultures des Acadiens. J'ai cité assez de documents à ce sujet pour ne laisser aucun doute.

6<sup>ème</sup> grief. *J'ai confondu les Récollets et les Capucins !* C'est ici que se montre à son zénith la science de notre critique : il paraît qu'on ignore à New-York que les Récollets et les Capucins sont deux variétés de l'ordre des Franciscains, qui ne diffèrent guère que par l'habit : les uns et les autres dépendaient du même supérieur général, et, quoique mon contradicteur dédaigne si fort les autorités de seconde main, je l'engage à consulter le livre de M. Moreau, dont il ne paraît pas apprécier la juste valeur ; il y trouvera l'acte notarié par lequel le Père Honoré, supérieur des Capucins, donne procuration à M. d'Aulnay pour administrer les biens que son ordre possède en Acadie.

Il est permis d'ignorer des choses, mais alors on se dispense d'en parler, et surtout on se garde de se faire de sa propre ignorance un argument pour critiquer les autres.

Voilà donc les chicanes de détail qui devaient me faire passer pour un ignorant et un esprit léger ; on conçoit, en effet, que les arguments d'une science si lourde soient capables d'écraser quelqu'un, au moins par l'étonnement qu'ils inspirent ; on serait ébloui à moins de frais.

Le critique de la *Nation* eût mieux fait, ce me semble, d'attaquer de suite les deux grosses questions qui étaient au fond de son esprit : celle du régime féodal, et celle de la valeur relative des colons anglais et français.

Mais je pense qu'il était mal préparé pour discuter, et peut-être même pour comprendre la première ; et, quant à la seconde, je conviens qu'il est dur de voir discuter un préjugé séculaire dont on profite, et que l'on croit inébranlable. Il serait, cependant, plus raisonnable de l'examiner que de l'écartier par des faux-fuyants ; l'autruche n'a jamais rien gagné à mettre sa tête sous son aile quand le chasseur la poursuit.

J'ai cité assez de faits à ce sujet pour

avoir le droit d'attendre qu'on les contredise, et je ne saurais, en vérité, me contenter d'un éloge sur les marins de l'Amérique. Il y a une question de fait : qui donc a occupé le premier tout l'intérieur du Nouveau-Monde ? Quel est celui qui a constamment battu l'autre ? J'attendrai qu'on ait discuté ces deux points ; cela me permettra de reprendre haleine ; car, si je continuais le débat et que mon adversaire courût encore se réfugier sur ses bateaux baleiniers, comme *mon esprit est confus et mon jugement léger*, je serais hors d'état, après cette controverse fatigante, de le suivre au milieu des glaces du Pôle !

E. RAMEAU.

### A LA VEILLÉE

Terrebonne ! le Bout-de-l'Île ! Voilà deux noms désormais bien fameux dans le monde canadien. On en parlera longtemps, longtemps, sous le chôme dans le faubourg-Québec.

Vous étiez pour le Bout-de-l'Île,  
Grand-père,  
Vous étiez pour le Bout-de-l'Île.

Et de même pour Terrebonne. Et ce Bout-de-l'Île qui, naguère, se contentait des caresses voluptueuses du Saint-Laurent marié à l'onde claire de l'Ottawa, veut aujourd'hui être célébré et chanté au préjudice de sa voisine. De là la guerre.

Montréal a eu ses grandes agitations, auxquelles le bon vieillard de Québec a répondu en brisant les vitres du parlement.

Montréal dit : "Je n'ai pas assez. Vous ne me donnez pas pour mon argent ;" et Québec ne veut rien moins que pendre le gouvernement de Québec pour son amour désordonné envers *Montréal la jolie*. On a déjà flambé deux ministres en une seule grillade.

Ainsi vont les choses ici-bas ! On n'est jamais content de son sort et de son lot, pas plus aujourd'hui que du temps du vieil Horace qui a proclamé cette vérité : "D'où vient, Mécène, que personne n'est content de son sort ?" Le présent ne satisfait jamais, et plus nous avons, plus aussi augmentent nos désirs. C'est un petit bout de l'histoire du monde. Et voilà pourquoi Montréal et Québec ne sont pas contents.

Jusqu'aujourd'hui, Québec n'a rien estimé de plus beau, de plus grand et de plus propre à développer son commerce, sa force et sa grandeur, que le vaste et magnifique port de mer qui baigne ses rochers. On semblait oublier, ou du moins négliger, les entreprises qui pouvaient amener la vapeur jusque dans ses murs. Les quelques efforts tentés à cette fin avaient échoué, et les citoyens de la capitale s'en consolaient en pensant aux richesses que leur apporte la mer. Or, voilà qu'un beau matin, toute la population québécoise se réveille aux bruits des marteaux et des sifflets. C'étaient les ouvriers qui construisaient des gares et des dépôts de chemin de fer. C'étaient les cris des locomotives qui arrivaient de l'Ouest, emportant dans le sein de la vieille capitale les richesses des Indes, de la Chine, de la Colombie Anglaise et des vastes territoires de l'Ouest canadien. Mais, parce que cet engin a donné un peu de sa fumée à Montréal, et a salué Terrebonne, sans dire bonjour au Bout-de-l'Île, voilà que Québec s'en fâche tout rouge, et que le Bout-de-l'Île en gémit, pendant que Montréal se déclare bien malheureuse et maltraitée.

Montréal soupçonne les intentions de sa sœur aînée. Nous croyons, ici, qu'en faisant passer le chemin du Nord par Terrebonne, on ne construit plus tard un petit bout de ligne de trois lieues, de Terrebonne à Sainte-Thérèse, pour souder à ce dernier village le chemin du Nord au chemin de Colonisation, et former ainsi un chemin en droite ligne de l'Ottawa à Québec.

Le tracé du Bout-de-l'Île évite ce danger.

Et vive le Bout-de-l'Île !

A son tour, Québec chante qu'il faut passer par Sainte-Thérèse sans aller à Montréal.

Et vive Sainte-Thérèse de Blainville !

Pas de Bout-de-l'Île !

La chasse au commerce de l'Ouest, c'est donc là le fin fond de la lutte.

L'émulation est toujours une bonne chose ; mais, pour celle-là comme pour toutes les autres bonnes choses, pas trop n'en faut.

Nos frères de Québec semblent exagérer les dangers qu'ils courent si le chemin de fer de la Rive Nord arrive dans Montréal par le Bout-de-l'Île. Les convois chargés de marchandises pour Québec ne seront pas pillés à Montréal ; et les voyageurs qui visitent les belles villes, ne perdront pas non plus, en passant par Montréal, le brûlant désir d'aller voir et admirer la plus ancienne cité de l'Amérique du Nord.

Pour Montréal, que le chemin vienne par Terrebonne ou le Bout-de-l'Île, nous ne voyons pas en quoi cela peut lui faire de différence, dès qu'elle a la jonction dans la division Est, et que le gouvernement s'engage à ne point permettre l'embranchement de Sainte-Thérèse. Les deux choses lui sont assurées. De plus, la compagnie fera construire les gares, les dépôts et les usines dans Montréal-Est, au coin des rues Sainte-Catherine et Papineau.

Le danger, s'il existait, viendrait de la construction d'un embranchement qui contournerait la montagne de Montréal, en passant par *Blue Mount*, dans la paroisse de Lachine, et irait se souder au Grand-Tronc pour prendre la direction du pont Victoria. Voilà le seul danger que nous ayons ; et il ne peut nullement venir du chemin de fer de la Rive Nord.

Quant à l'opportunité pour Montréal de payer sa balance du million, c'est une autre question. Une fois que la compagnie pour qui nous avons souscrit aura accompli ses obligations, nous paierons notre dette. Avant cela, nous ne donnerons rien ; la condition du contrat n'étant point remplie, le contrat devient nul.

Pour le mérite intrinsèque des deux tracés, celui de Terrebonne ou du Bout-de-l'Île, nous devons nous en rapporter à la décision des ingénieurs nommés pour étudier les avantages et désavantages de ces deux lignes. Sur les trois ingénieurs nommés, deux s'accordent à dire que le tracé de Terrebonne coûtera \$250,000 à \$300,000 de moins que celui du Bout-de-l'Île, sans compter l'inconvénient que présente ce dernier, qui nécessiterait un pont tournant au Bout-de-l'Île. La question devenait alors une question d'économie pour la compagnie chargée de construire le chemin.

Le tracé de Terrebonne a été choisi. De là, le chemin de la Rive Nord viendra faire jonction dans Montréal-Est avec le chemin de Colonisation.

Ainsi, Québec a son chemin du Nord ; Montréal se trouve en relation plus intime avec l'Ouest, et nous nous disputons encore ! Eh bien, nous sommes des Normands !

FABIEN VANASSE.

### BIBLIOGRAPHIE

La critique, par Saint-Julien, des *Humeurs et Caprices*, parue dans l'avant-dernier numéro, cinq ans après le livre, nous a fait découvrir que *L'Opinion Publique* était en voie de se rendre coupable du même retard envers le dernier ouvrage de M. Buies : *Petites chroniques pour 1877*, publié au commencement de la présente année.

Le changement occasionné dans le personnel de la rédaction par la retraite imprévue de M. Gélinas, est la cause de cet oubli et l'excuse que nous offrons à l'auteur.

Un journal qui sacrifie aux muses ne saurait décentement passer sous silence un événement littéraire comme l'apparition d'un livre écrit par M. Buies, fût-ce le moindre opuscule.

Nous ne pouvons aujourd'hui que signaler ces nouvelles *Chroniques*, et en ajournons l'examen à un numéro ultérieur, non sans espérer que quelque plume plus compétente voudra bien nous épargner cette tâche difficile.

Nous ne résisterons pas, toutefois, au désir de mettre sous les yeux des lecteurs

de *L'Opinion Publique* quelques lignes de cet ouvrage, marqué, comme tout ce que produit le spirituel et fantastique auteur, au coin de l'originalité et de l'élégance.

M. Buies débute ainsi :

Encore des chroniques ! Oui, encore. Je voudrais, dès la première page, déconseiller mes lecteurs de les lire. Et, cependant, elles sont ma seule ressource, à moi qui n'émarge à aucun budget, à moi, rouge avancé, tellement avancé que mes amis m'ont perdu de vue à leur avènement au pouvoir, il y a de cela bientôt quatre ans. Quatre ans ! ça n'est rien dans la vie des gouvernements, soit ; mais comme cela compte dans la vie des particuliers ! J'ai vu ma fortune décroître à mesure que grossissait le vote libéral, et, quand la majorité des libéraux devint écrasante, je touchais juste à la famine.

Si mon parti restait au pouvoir encore deux ans, les ultramontains se verraient obligés de me faire enterrer à leurs frais, et... je serais vengé.

Je ne suis même pas encore honorable, malgré mes cheveux gris, et j'ai vu Fabre précipité au Sénat sans qu'un même sort semblât me menacer. Déjà je navigue à pleines voiles dans l'âge mûr, âge sans témérités, parce qu'il est sans illusions, et je n'ai pas été fonctionnaire un seul jour ! Je ne connais pas le bonheur d'avoir un chef de bureau, et déjà mon passé se compte par lustres dont le nombre m'inspire de sérieuses inquiétudes sur le nombre de ceux qu'il me reste à parcourir.

Quoi de plus gai et en même temps de plus gracieux ?

Saint-Julien nous permettra-t-il d'enregistrer ici notre dissentiment le plus complet de son appréciation de la préface des *Humeurs et Caprices* ! Notre honorable correspondant nous semble trop sévère pour le prologue de M. Buies, et être monté, pour le juger, beaucoup trop haut sur le Parnasse.

Cette préface est capricieuse, il faut l'avouer ; mais c'est à des *Caprices* qu'elle introduit le lecteur.

M. Buies ne s'empare pas "de la langue des carrefours" ; il tourne en ridicule la langue de tout le monde ; car le nombre de ceux que son persiflage n'atteint pas est si petit, qu'on peut lui appliquer l'axiome : *parum pro nihilo reputatur*.

Dans notre humble manière de la voir, l'introduction de M. Buies est une critique éloquente et ingénieuse de nos vices de langage. Il les stigmatise en les photographiant, et nous croyons qu'il pouvait se permettre cette opération dérisoire sans "sacrifier pour cela sa réputation d'écrivain."

Comme, de Saint-Julien et de nous, l'un se trompe, nous serions désireux de provoquer la discussion sur ce point. Elle ne pourrait être qu'intéressante et instructive.

Personne n'interviendra-t-il dans notre différend ?

Et M. Buies, que ne nous soutient-il en se défendant lui-même ?

A.-B. LONGPRÉ.

### GRANDE CONVOCATION AU COLLÈGE JOLIETTE

Le 23 octobre 1877, une réunion nombreuse d'anciens élèves adoptait des résolutions à l'effet de convoquer, dans une grande fête de famille, tous les élèves et professeurs, anciens et nouveaux, du collège Joliette.

C'est dans le mois de juin 1878 que la solennité aura lieu. La date précise ainsi que les détails du programme seront communiqués en temps opportun par les journaux, et spécialement par la *Voix de l'Écolier*, organe du comité de direction.

Un portrait à l'huile du R. V. D. Lajoie sera offert au vénéré supérieur. Une souscription est requise, mais le montant n'en est pas fixé.

Ceux qui n'ont pas reçu d'invitation sont priés d'envoyer leur adresse, les dates de leur entrée et de leur sortie du collège, au Rév. F.-X. Chagnon, prêtre, collège Joliette.

A.-B. L.

Le portrait de Sa Sainteté Léon XIII, que nous publions cette semaine, est tiré du magnifique ouvrage : *Le Concile Œcuménique de Rome*, publié par la maison Abel Pilon & Cie., de Paris, représentée en Canada par M. M. E. Dansereau, Montréal.



SA SAINTETÉ LÉON XIII. ÉLU LE 20 FÉVRIER 1878.

## CHRONIQUE AMÉRICAINE

New-York, le 23 janvier 1878.

Monsieur le Rédacteur,

L'Exposition universelle de Paris inspire déjà aux économistes européens de brillantes réflexions sur le libre-échange. On accable les protectionnistes de preuves et de chiffres, on les somme d'ouvrir leurs ports et de supprimer les douanes :

“ Plus de frontières entre nous, s'écrient-ils, plus de tarifs protecteurs. Les peuples sont las de ces mesures fiscales dignes du despotisme. Une nouvelle ère va s'ouvrir, *plaudite vires* ; cette ère, c'est la confraternité du travail, c'est la prospérité universelle. Laissez faire, laissez passer le libre-échange !... “ *houm !* ”

Heureusement pour l'Américain, ces phrases à grand effet le laissent généralement froid. Il préfère un langage plus simple, *unaffected*. Les libre-échangistes en seront pour leurs frais d'éloquence.

D'abord, de quoi s'agit-il ! — Les substantifs mirobolants ne prouvent rien — que reproche-t-on à l'Amérique du Nord ? (1) De mettre un droit trop élevé sur les produits venant d'Europe qui s'adressent à sa consommation. Voilà qui est vraiment fâcheux, mais ces mêmes produits, on en regorge ici... Nous avons en plus un outillage magnifique, une force motrice hydraulique incomparable, du coton à profusion ; nos mines de charbon sont inépuisables et notre fer tellement abondant que nous pourrions en faire un pont à travers l'Atlantique jusqu'à Liverpool ! Malheureusement, nous avons aussi, malgré ces richesses, ou peut-être à cause d'elles, au moins un million d'hommes sans travail. Que diable veut-on que nous fassions du libre-échange, qui condamnerait un autre million de travailleurs à ne rien faire ?

Cependant, nous dira-t-on, nos céréales, nos denrées alimentaires de toutes sortes trouvent dans cette même Europe un débouché qui va s'élargissant chaque jour. Nous l'accordons et même nous espérons que cette exportation sera appelée à prendre un plus grand essor dans l'avenir. Mais parce que nous sommes le grenier d'abondance de l'Europe, nous faudra-t-il nous agenouiller devant-elle ?

Ily a plusieurs sortes d'importations : si celle de l'étranger n'enrichit pas notre pays, la nôtre peut bien certainement sauver nos frères de la famine. Quand nos vaisseaux chargés de grains quittent nos ports, ce n'est pas le vent qui les conduit... c'est la providence !

\* \*

Une merveille qui n'a rien de commun avec le libre-échange, c'est la double ligne de chemin de fer aérien (*elevated rail road*), dont New-York contemple avec stupeur la construction.

Depuis plusieurs années, une ligne ferrée, également *elevated*, est établie sur le côté ouest de la ville.

Ce transit rapide à vol d'abeille, bien que n'ayant qu'une voie, est encore aujourd'hui un sujet d'étonnement pour l'étranger.

Le prix de passage est de 10 cents, et quoique les cars à chevaux n'en demandent que 5cts pour le même parcours, le public donne la préférence à l'*Elevated*. La prudence est un mot qui n'est pas américain.

Cette idée de faire passer des milliers de voyageurs par-dessus la tête des autres, a donc de nouveau germé dans la cervelle d'un nommé Gilbert, et c'est son système à double voie qui fait pousser les hauts cris en ce moment aux habitants de la 6ème Avenue. Il faut avouer qu'ils n'ont pas tout à fait tort ; cette terrible invention détruit la perspective, masque le jour, et promet au voisinage des nuits sans sommeil.

Je ne parle pas de la 3ème Avenue ni de Bowery, qui ont en ce moment un encombrement inextricable de toutes sortes de matériaux. Là aussi passera une ligne à double voie à 20 pieds du sol.

Cependant, malgré le peu d'élégance de cette forêt de colonnes supportant un fouilli de traverses placées dans tous les sens, et de ces locomotives qui hurleront bientôt sur nos têtes, on ne peut s'empêcher d'approuver l'ensemble de ce système de locomotion.

L'on pourra aller de la Battery à la rivière d'Harlem — 10 milles environ — pour 3 cents. Le parcours se fera en vingt-cinq minutes.

En somme, cette nouvelle voie ferrée n'est qu'un pont prolongé, ayant, au lieu d'arches, des colonnes placées à 40 pieds les unes des autres : c'est simple et solide. La force de résistance de cette construction est de 9,000 livres par pouce carré, tandis que la pression qu'elle doit supporter ne dépassera pas 4,000 livres pour la même surface.

Quant à la sécurité des voyageurs, on prétend qu'elle ne laisse rien à désirer.

On m'a montré une pièce de bois d'un pied de haut qui est placée le long de chacun des rails, en dedans de la voie. Cette double poutrelle a le pouvoir d'empêcher tout déraillement.

Enfin, il ne se passera pas six mois que nous n'ayons vu ce nouveau chemin de fer à l'œuvre. Espérons qu'au jour de l'inauguration, la foule acclamera l'illustre Gilbert, et même lui votera une statue. Il n'en sera pas ainsi des employés des cars à chevaux ; on m'assure qu'ils ont l'intention de le lyncher.

Ce qui prouve qu'il n'y a que le louis d'or qui plaît à tout le monde.

(1) Dans ma pensée, j'associe le Canada aux Etats-Unis.

ANTHONY RALPH.

## MIRAMAR

(Suite et fin.)

Un profond silence succéda au tumulte et aux cris de l'assaut.

Alors on vit un homme en uniforme de général mexicain, le pantalon noir dans ses hautes bottes à l'écuylère, la redingote noire aux épaulettes d'or, apparaître sur le remblai du premier retranchement ; il promena un regard tranquille autour de lui, puis descendit d'un pas ferme, suivi d'autres généraux.

Les juaristes le saluèrent par un formidable : *Vive la Liberté !*

Ils avaient reconnu l'empereur ; Maximilien marcha droit au général Corona, qui commandait le corps des volontaires américains, connu sous le nom de *Légion d'honneur*, et composé d'une cinquantaine de cavaliers, ayant tous rang d'officiers.

“ Général, lui dit-il, je suis trahi par les hommes et la fortune : il y a assez de veuves et d'orphelins, voici mon épée.

— Sire, s'écria Corona, oubliant que ce n'était plus à l'empereur qu'il parlait, Sire, gardez votre épée.”

Il invita Maximilien à remonter à cheval, et l'escorta avec les autres prisonniers jusqu'au couvent de Santa-Teresita.

L'empereur et ses généraux furent enfermés dans les caves de ce cloître, et non seulement ils durent coucher sur la terre nue, mais ils eurent à souffrir de la soif et de la faim.

Les prisonniers restèrent trois semaines à La Capuchina, ignorant ce qu'il adviendrait d'eux. Les juaristes semblaient embarrassés de leur proie.

Mais le 10 juin, on leur annonça que Juarès avait donné l'ordre de les faire passer en conseil de guerre, et qu'ils seraient jugés le 12.

“ Où me conduisez-vous ? demanda Maximilien à l'officier qui vint le chercher.

— Devant le conseil de guerre.

— Où a-t-il lieu ?

— Au théâtre.

— Au théâtre ?

— Oui.

— Je n'irai pas. Je vous déclare que je ne sortirai pas d'ici pour me donner en spectacle dans un théâtre et y être jugé comme un comédien. Sortez.”

L'officier comprit qu'il ne viendrait à bout de ce refus que par la force : il se retira.

Les généraux Miramon et Mejia furent traînés sur la scène, où siégeait le tribunal. Le théâtre était bondé jusqu'au faite, comme en un jour de grande représentation ; de plus, le spectacle était gratuit.

Les débats durèrent trois jours. L'empereur était accusé d'usurpation de pouvoirs, d'excitation à la guerre civile, et du meurtre de 40,000 libéraux pendus et fusillés à la suite de l'ordonnance du 3 octobre 1865, arrachée, comme on sait, par Bazaine.

Le 15 au matin, le général Escobedo se présenta dans la prison de Maximilien, tenant en main le jugement de la cour.

L'empereur, qui ne s'abusait point sur son sort, lui dit avec douceur :

“ Lisez, général, je vous écoute.”

Maximilien, ainsi que ses deux généraux, Miramon et Mejia, étaient condamnés à mort.

“ C'est bien ! fit l'empereur avec cet air doux et calme qui lui était habituel. La loi du 3 octobre était faite contre des brigands ; et ce jugement est fait par des assassins ! ”

Escobedo mit la main sur son revolver en murmurant : “ Misérable ! ” Mais se ravissant, il répondit : “ Le condamné a le droit de maudire ses juges.”

Maximilien lui tourna le dos ; Escobedo sortit.

L'exécution était fixée pour le lendemain, mais elle fut remise au 19, sur l'ordre de Juarez.

Aussitôt les ambassadeurs de Prusse et d'Angleterre se rendirent auprès du président, à San Luis de Potosi, dans l'espoir d'obtenir la grâce du condamné ; Juarez fut inflexible, il déclara que cet exemple était nécessaire pour assurer l'avenir de la République.

Dans la nuit du 18 au 19, Maximilien demanda des ciseaux. On les lui refusa. Il supplia alors le geôlier de couper lui-même une mèche de ses cheveux. Quand l'opération fut faite, il écrivit cette lettre à l'impératrice Charlotte :

“ Ma bien-aimée Charlotte, si Dieu permet que tu guérisses un jour et que tu lises ces lignes, tu apprendras la cruauté du sort qui n'a cessé de me poursuivre depuis ton départ pour l'Europe. Tu as emporté avec toi mon bonheur et mon âme. Pourquoi ne t'ai-je pas écoutée ? Tant d'événements, hélas ! tant de catastrophes inattendues et imméritées m'ont accablé, que je n'ai plus d'espérance au cœur et que j'attends la mort comme un ange de délivrance. Je meurs sans agonie. Je tomberai avec gloire, comme un soldat, comme un roi vaincu. Si tu n'as pas la force de supporter tant de souffrance, si bientôt Dieu te réunit à moi, je bénirai sa main paternelle et divine qui nous a si rudement frappés. Adieu ! adieu !

“ Ton pauvre Max.”

Il baisa cette lettre, y enferma la boucle soyeuse et blonde de ses cheveux et réunit cette missive à d'autres écrites à sa mère, à l'archiduchesse Sophie et à plusieurs de ses amis. J'ai vu quelques-unes de ces lettres ; elles sont en français, d'une écriture droite, calme, assurée ; la belle âme de ce prince romanesque s'y reflète tout entière et on comprend l'irrésistible sympathie qu'il exerçait. Aussi a-t-il fallu, pour obtenir sa condamnation à mort, des juges qui ne l'avaient jamais vu, des généraux qui ne l'avaient jamais approché.

Au coup de six heures la porte de sa prison s'ouvrit.

“ Je suis prêt,” dit Maximilien en s'avancant vers l'officier qui venait le chercher.

Et, comme il franchissait la porte du couvent, il s'écria en levant les yeux vers le ciel :

“ Quelle belle journée ! j'ai toujours rêvé de mourir par un beau soleil, un matin d'été.”

Il monta dans la première voiture ; les généraux Miramon et Mejia le suivirent, avec le prêtre qui les avait confessés ; accompagnés d'une escorte de quatre mille hommes, ils furent conduits à travers la ville jusqu'au Cerro de la Campana. Ils se tinrent debout pendant le trajet, la tête haute et le sourire aux lèvres ; ils étaient vêtus avec soin, comme s'ils se rendaient à une fête. Le peuple qui encombrait les rues, qui se suspendait aux fenêtres et se penchait sur les toits, les regardait passer dans une admiration muette. Le sang-froid et la tranquillité de cet empereur qui allait mourir frappait les plus indifférents. Les femmes se détournèrent pour cacher leurs larmes, car Maximilien était vraiment beau, avec ses magnifiques cheveux blonds partagés par une raie qui descendait jusqu'à la nuque ; ses yeux bleus étaient si purs et avaient une expression si caressante, et ses mains blanches, aux doigts effilés, avaient tant de noblesse et d'élégance.

Au dernier détour de la route, le général Mejia pâlit et se cramponna au rebord de la voiture. Il venait d'apercevoir sa femme, les cheveux en désordre, les yeux hagards, un enfant nouveau-né au sein, errant comme une folle à travers la foule. Mejia se cacha derrière ses compagnons, ferma les yeux et étouffa un sanglot.

Le cortège arriva au pied de la Cerro de la Campana : on avait choisi pour la place de l'exécution l'endroit même où Maximilien s'était constitué prisonnier.

L'empereur sauta légèrement à terre, épousseta ses habits, et s'approchant du piquet d'exécution, il distribua à chaque soldat un once d'or.

“ Visez bien, mes amis, leur dit-il, ménagez mon visage, tirez au cœur.”

Un des soldats pleura.

Maximilien alla à lui et lui offrit son étui à cigares en filigrane d'argent, enrichi de pierres précieuses :

“ Garde cela, mon ami, en souvenir de moi ; cet étui a appartenu à un prince qui était plus heureux que moi.”

L'officier subalterne qui devait com-

mander le feu s'avança vers lui et le pria de lui pardonner.

“ Mon enfant, lui répondit Maximilien avec une amabilité enjouée, un soldat doit toujours obéir aux ordres qu'il reçoit ; son devoir est de faire son devoir.”

Se tournant alors vers les généraux Miramon et Mejia :

“ Venez, mes braves, que je vous embrasse ! ” leur dit-il.

Il les pressa contre sa poitrine et ajouta : “ Dans quelques minutes, nous nous retrouverons dans un autre monde.”

Puis s'adressant à Miramon :

“ Général, au plus brave, la place d'honneur ! Prenez la mienne.”

Comme Mejia était très-abattu par le triste spectacle de sa femme folle, Maximilien pressa encore une fois sa main dans les siennes, en lui disant :

“ Dieu n'abandonne pas ceux qui souffrent et qui restent ; quant à ceux qui partent et qui ont injustement souffert, ils trouvent leur récompense dans l'autre vie.”

Un roulement de tambour annonça que le moment fatal approchait

Maximilien fit quelques pas, monta sur une pierre, et, d'une voix sonore, adressa ces mots aux soldats et à la foule :

“ Mexicains : les hommes de ma condition et de ma race, et animés de mes sentiments, sont destinés à faire le bonheur des peuples ou à en être les martyrs. Ce n'est pas une pensée illégitime qui m'a conduit au milieu de vous, c'est vous-même qui m'avez appelé. Avant de mourir, laissez-moi vous dire que j'ai employé toutes mes forces en vue du bien. Mexicains, puisse mon sang être le dernier que vous verserez, et puisse le Mexique, ma malheureuse patrie d'adoption, être heureux ! ”

Dès qu'il eut repris sa place, un sergent vint ordonner à Miramon et à Mejia de se tourner : condamnés comme traîtres, ils devaient être fusillés de dos.

“ Au revoir, mes bons amis,” leur dit encore Maximilien, et, croisant les bras, il attendit avec l'impassibilité d'une statue.

Au commandement de : “ Portez armes ! ” une rumeur de protestation et de menace s'éleva de la partie de la foule composée d'Indiens, que leurs superstitions et leurs croyances avaient rattachés à l'empereur. D'après leurs traditions, un homme blanc doit venir un jour pour les affranchir et les sauver, et ils croyaient que ce Messie était Maximilien.

Les officiers se retournèrent en brandissant leur sabre, puis on entendit le commandement de : “ Jetez ! feu ! ”

— Vive le Mexique ! cria Miramon.

— Charlotte ! Charlotte ! s'écria Maximilien.

La détonation couvrit leurs voix.

Quand la fumée fut dissipée, trois cadavres étaient étendus sur le sol ; celui de l'empereur avait été frappé de cinq balles. On les mit dans les cercueils qui avaient été disposés à quelques pas de la place d'exécution, et ils furent emportés au milieu de la même escorte au couvent des Capucins.

“ Maintenant que l'empereur est mort, nous voulons dignement enterrer l'archiduc,” dit le colonel Miguel Palacios, auquel la garde du corps de Maximilien avait été remise.

On l'embaumait et on plaça le cercueil dans une crypte.

L'ambassadeur de Russie, M. le baron Magnus, réclama en vain le corps du malheureux empereur ; il fallut que le vice-amiral Tegetthof vint lui-même le demander au gouvernement mexicain, en novembre 1867. Tegetthof obtint en même temps l'élargissement des soldats autrichiens encore prisonniers, ainsi que la grâce du prince Salm-Salm qu'on avait également condamné à mort.

Maximilien laissera dans l'histoire le souvenir d'un homme de bien et d'un roi martyr. Jamais on ne put lui arracher une condamnation à mort, et le jour où il expirait sous les balles juaristes les crimes d'un autre, ce n'était pas des canons qu'il se faisait envoyer d'Europe, mais deux mille rossignols qu'il avait achetés dans le Tyrol pour en peupler son Empire.

(Correspondant)

VICTOR TISSOT.

**L'ALBANI DANS "RIGOLETTO,"  
À PARIS**

L'Albani a fait, hier, sa véritable rentrée aux Italiens. Celle de l'autre soir, dans *Lucia*, coïncidant avec la reprise d'*Orphée*, n'avait eu qu'un public partagé entre la Gaité et Ventadour, tandis qu'aujourd'hui, tous les dilettanti sont réunis, comme les montagnards de la *Dame Blanche*, pour prodiguer leurs ovations à la charmante diva.

On a tant de fois repris *Rigoletto*, et on le reprendra tant de fois encore, qu'il me paraît tout à fait fastidieux de parler de l'œuvre. Ne nous occupons donc que de l'héroïne de la soirée, de l'Albani.

La célèbre chanteuse possède un fétiche, un fétiche vivant : un petit chien maltais qui porte le doux nom de *Beauty*. Le joli petit animal lui fut donné, la veille de ses débuts, en Amérique. Or, la cantatrice est persuadée que le chien lui a porté bonheur. Ce n'est pas seulement à sa voix qu'elle doit ses triomphes dans les deux mondes, c'est aussi à *Beauty*. Il va sans dire que le chien ne quitte jamais sa maîtresse. Il a traversé l'Océan et la Manche, il a visité l'Espagne et l'Italie, bref, il a parcouru tout le monde comme Joconde. L'Albani refuserait de chanter si *Beauty* ne se trouvait pas dans sa loge.

Un soir, par exemple, à Covent-Garden, *Beauty* s'est faufilé derrière sa maîtresse, et on l'a vu apparaître en scène, jappant joyeusement et trotinant autour de la chanteuse, au beau milieu de l'air de la folie de *Lucia*.

À Paris, on aurait ri ; à Londres, on a applaudi et rappelé, avec le même enthousiasme, la diva et son chien.

L'Albani n'a pas seulement, en fait d'animaux, ce petit chien dont elle raffole, et qui l'accompagne dans tous ses voyages.

Elle a aussi un rossignol qui lui procure, en ce moment, de bien grands soucis.

Philomèle—c'est le nom de l'oiseau—est un rossignol parfaitement élevé, apprivoisé, et qui, malgré sa captivité, chante comme au temps de ses amours.

Sa maîtresse, d'ailleurs, lui donne la réplique du matin au soir. C'est une lutte perpétuelle de trilles, de vocalise, de roulades, de points d'orgue, de notes piquées, et nul ne saurait dire si c'est le rossignol qui surpasse la chanteuse ou la chanteuse le rossignol.

Or, les journaux ont raconté l'épouvantable traversée que la diva a subie en nous arrivant de Londres.

Le mal de mer a-t-il éteint la voix de Philomèle ?

Toujours est-il que, depuis son voyage, Philomèle ne chante plus.

En vain, sa maîtresse l'excite-t-elle par des prodiges vocaux, en lui disant : "Fais-en donc autant, si tu peux !" L'oiseau reste muet.

Né en Angleterre, ce rossignol posséderait-il l'amour-propre national jusqu'à ne vouloir chanter qu'aux bords de la Tamise ?

En ce cas, il ne ressemblerait guère à Mlle Albani, qui, elle, est toujours heureuse de chanter à Paris, et qui regrette beaucoup de n'avoir pu traiter avec M. Escudier que jusqu'à la fin du mois d'avril. Elle aurait volontiers fait des sacrifices pour nous rester pendant une partie de l'Exposition, mais son directeur de Londres, M. Gye, s'est montré inflexible : Mlle Albani retournera à Covent-Garden pour la saison.

En attendant, l'éminente artiste est installée à l'hôtel de Liverpool, où elle est accompagnée de sa jeune sœur, de sa gouvernante, d'un secrétaire et d'un nombreux personnel.

Là, chaque matin, elle est forcée de subir les ennuis de la grandeur.

Tous les fournisseurs de la capitale viennent lui demander audience, les uns pour lui faire des offres de services, les autres pour lui demander l'autorisation de donner son nom à quelque chapeau nouveau, ou à quelque confection d'une forme inédite.

Ce soir, l'Albani était un peu souffrante. Mais le public ne s'est aperçu de rien, et il a poussé la cruauté jusqu'à lui faire bisser l'admirable strette du troisième acte, et le fameux quatuor de la fin.

Au foyer de Ventadour, on me raconte un mot charmant—bien que ce soit un mot d'ouvreuse.

On répétait, dans un théâtre qu'il est inutile de nommer, une opérette nouvelle.

—Eh bien, demandait quelqu'un à une ouvreuse du théâtre qui avait assisté à plusieurs répétitions générales, est-elle jolie votre nouvelle pièce ?

—Très-jolie !

—Et la musique ?

—Oh ! la musique, s'écria l'ouvreuse avec enthousiasme, elle est charmante !

—Vraiment ?

—Oui, monsieur, rien que des airs connus !—*Figaro*.

**NÉCROLOGIE**

Nous apprenons avec douleur la mort du Dr H. Beauchemin, d'Yamachiche, arrivée à huit heures p.m., samedi, le 16 courant. M. Beauchemin jouissait d'une haute considération dans tout le district des Trois-Rivières, et surtout à Yamachiche, où il pratiquait depuis trente ans. Le regretté défunt était le père de C. Nérée Beauchemin, écrivain, M.D., d'Yamachiche, et père de M. C.-O. Beauchemin, libraire, de Montréal. Les funérailles ont eu lieu le 19, à Yamachiche. Nous offrons à la famille Beauchemin nos plus sincères condoléances.

**GAZETTE DES TRIBUNAUX**

CONSEILS DE GUERRE : Assassin par ennui.

Le 8 novembre dernier, un tout jeune homme, d'assez bonne mine, mais présentant cette particularité singulière que ses cheveux étaient trop noirs pour ne pas être teints, se présenta au restaurant Pharamond, 20, rue de la Grande-Truanderie, dans le quartier des Halles. Il demanda un cabinet et deux convets, parce que, disait-il, il attendait quelqu'un.

Le quelqu'un ne vint pas. Le jeune homme aux cheveux noirs mangea les deux déjeuners de bon appétit, et but après son café tout un petit carafon d'eau-de-vie. Puis il sonna pour demander l'addition.

Au moment où le garçon entrait, le jeune homme, embusqué derrière la porte, s'élança sur lui, et lui porta au visage un coup de couteau, qui l'atteignit à peine. Stupéfait, le garçon lui dit : "Vous êtes fou !" ferma la porte et descendit chercher les agents.

Ceux-ci arrivèrent et trouvèrent le jeune assassin accoudé sur la table, et les attendant tranquillement. Il se laissa arrêter sans résistance. Quand on lui demanda pourquoi il avait voulu tuer ce garçon qu'il ne connaissait pas, il répondit : "Je suis soldat, j'ai déserté il y a huit jours ; la vie m'ennuie, et j'ai voulu tuer un homme pour être condamné à mort !"

Ce bizarre criminel a comparu devant le Conseil de guerre, présidé par M. le colonel Rozier de Linage. C'est un nommé Noémi Thomerel, âgé de 19 ans, soldat au 28e de ligne. Dans sa jeunesse, il a été enfermé dans une maison de correction.

M. le président interroge l'accusé.

D. Qu'avez-vous à dire ?—R. Rien, mon colonel.

—Rien du tout ? Vous ne manifestez même pas le moindre regret ?

L'accusé ne répond pas.

D. Vous avez déjà dit que vous n'éprouviez aucun repentir ?—R. Je le dirais, on ne me croirait pas.

D. Vous reconnaissez donc que vous avez acheté un couteau dans l'intention de tuer quelqu'un ?—R. Oui.

D. Combien de temps êtes-vous resté en correction ?—R. Deux ans et demi.

D. Vous savez à quoi cela vous entraîne, une tentative d'assassinat ?—R. Oui.

Me Brossard, défenseur de l'accusé, dépose des conclusions tendant à ce que l'accusé soit renvoyé devant une commission médicale, qui donnera son avis sur l'état mental de Thomerel.

Le défenseur développe ses conclusions, et lit au Conseil l'interrogatoire de l'accusé par le commissaire de police :

D. En partant du régiment, votre intention était-elle de désertir ?—R. Oui.

D. Quel mobile vous faisait désertir ?—R. L'ennui.

D. Avez-vous eu une intention en achetant ce couteau à virole, qui pouvait devenir une arme terrible ?—R. Oui.

D. Laquelle ?—R. Celle que j'ai eue ce matin, celle de tuer un homme.

D. Pourquoi ?—R. Pour être fusillé, j'ai assez de la vie.

D. Ainsi vous aviez l'intention de tuer un homme ?—R. Oui.

D. N'étiez-vous pas surexcité ?—R. Non, monsieur. J'étais de sang-froid. Lorsque j'ai frappé, j'étais de sang-froid.

Le défenseur rappelle le crime de Thouviot qui, dans un restaurant de la rue Cujas, tua une servante. Thouviot, examiné par les médecins, fut déclaré irresponsable et envoyé dans un établissement d'aliénés.

M. le commissaire du gouvernement Bailly s'oppose aux conclusions de la défense. Si le ministère public avait cru nécessaire un examen médical, lui-même l'aurait demandé.

Le Conseil, attendu que depuis le début de l'instruction, l'accusé a répondu avec calme et présence d'esprit, décide qu'il sera passé outre aux débats.

On entend les témoins.

Un des camarades de chambre de l'accusé déclare que Thomerel était doux, ne donnait aucun signe d'aliénation mentale, ne manifestait pas de dégoût de la vie, que rien ne pouvait faire présager son crime.

Dupuis, trente-cinq ans, garçon de salle.—Monsieur a déjeuné très-gentiment. Une demi-heure après, il sonne, je monte ; d'abord je ne le vois pas, mais en me retirant je reçois un coup très-fort : "Vous êtes fou !" lui dis-je, et je descendis. En bas, mon collègue me dit : "Mais c'est un coup de couteau que tu as reçu." Ça n'a pas saigné tout de suite. Il était très-tranquille, seulement il n'avait pas les cheveux de cette couleur-là ; ils étaient noirs.

M. le commissaire du gouvernement, à l'accusé.—Pourquoi vous étiez-vous fait teindre ?

L'accusé.—Pour qu'on ne m'arrêtât pas.

M. le président, au témoin.—La pointe du couteau est restée dans la blessure ?

Le témoin.—Oui.

M. le président.—Souffrez-vous ?

Le témoin.—Oui, surtout par le froid.

Me Brossard.—Quelle a été l'attitude de l'accusé après son crime ?

Le témoin.—Il avait l'air d'un homme qui a fait un mauvais coup.

Me Brossard.—Il était hébété, suivant votre expression.

Le témoin.—Oui, je lui ai dit : "Vous êtes fou," et il m'a regardé d'un air saisi, sans répondre.

M. le commissaire du gouvernement Bailly soutient l'accusation.

Me Brossard présente la défense de l'accusé.

M. le président.—Accusé, il n'est jamais trop tard pour exprimer un bon sentiment. Vous repentez-vous ?

L'accusé.—Non.

Le Conseil, après en avoir délibéré, condamne Thomerel à vingt ans de travaux forcés et à la dégradation militaire.

**A propos de Raspail :**

On lit dans la *Gazette anecdotique* du 31 mars 1876 :

À l'âge de quinze ans, François Raspail déclara à ses parents qu'il voulait être prêtre.

L'abbé Raspail fut presque aussitôt reconnu capable d'enseigner la philosophie aux séminaristes de première année, et *compta parmi ses élèves l'abbé Sibour, depuis archevêque de Paris*.

Raspail publia une pièce de vers qui célèbre l'Assomption de la mère de Dieu ; la voici :

Que nos chants réunis étonnent la nature ;  
Que les plus doux transports s'emparent de nos cœurs ;  
La Mère du Très-Haut, la Vierge la plus pure,  
Permet que notre voix célèbre ses grandeurs.

Dans ces terres d'exil, hélas ! dès sa naissance,  
De peines, de douleurs, son cœur fut agité ;  
Son triomphe est venu ; ce lys de l'innocence  
Embellit les vallons de la félicité.

Quelle est celle qui part, plus belle que l'aurore,  
Que des anges sans nombre enlèvent à nos yeux ?  
On le voit à ses traits, l'amour saïnt la dévore !  
Mortels, c'est votre mère, et votre reine, ô cieux !

Les larmes d'or déjà s'émoussent aux cantiques ;  
De son écat brillant les cieux sont étonnés ;  
Elle entre... Elle aperçoit sous les sacrés portiques  
L'Éternel qui l'admire et les saints prosternés.

O délices des cieux ! recevez nos hommages ;  
Ouvrez-nous un asile en nos malheurs divers ;  
Lorsque des passions s'excentent les orages,  
Venez, arc radieux, venez calmer les aïrs.

Louis Veillot n'eût pas mieux dit.

**CONCLAVES**

Dans les premiers temps, les Papes étaient élus par le peuple.

En 1258, le pape Nicolas II décréta que l'élection du pape ne se fera à l'avenir que par les cardinaux, dont le clergé et le peuple auraient la ratification ou la confirmation. Dans la même année, le concile de Latran décréta que les cardinaux auraient seul le droit au privilège d'élire les Papes, enlevant au clergé et au peuple le privilège qu'ils avaient de confirmer l'élection. Le concile de Latran ne régla néanmoins ni la forme, ni l'intervalle de temps pour l'élection d'un Pape. La conséquence fut que, lors du décès du Pape, les cardinaux ne s'accordant pas, on ne put parvenir à faire un choix après deux années de délai. Le podestat et la population de la ville de Trêve, où l'élection du Pape devait avoir lieu, craignant un schisme, et afin d'arrêter les intrigues, enfermèrent les cardinaux dans leur palais, et même en découvrirent le toit, afin de les forcer à procéder à l'élection. Grégoire X sortit de l'urne. Ce fut lui qui régla la forme de l'élection d'un Pape, suivie jusqu'à nos jours. Conclave signifie sous clef.

Les personnes appelées cardinaux, dans la primitive Eglise, étaient les prêtres et les diacres qui se tenaient au coin des autels.

Ce mot dérive aussi peut-être du latin, *cardo*, pivot.

Ce qu'on ignore généralement, dit Châteaubriand, c'est que le choix d'un Pape peut tomber sur un laïque comme sur un ecclésiastique. S'il est marié, sa femme entre dans les ordres, et, en devenant Pape, ce laïque passe par tous les ordres de la prêtrise.

**RECETTES UTILES**

**NETTOYAGE DES PEINTURES A L'HUILE.**—Prendre un oignon coupé par la moitié et frotter légèrement avec la partie fraîche les peintures et vernis. Quand la couche de poussière durcie est enlevée et formée à la surface du cadre ou du panneau peint une légère boue, enlever avec un linge fin et sec. Dès que la surface de l'oignon est devenue grise et sale, enlever la tranche et reprendre avec la nouvelle surface. Ce procédé rend le brillant aux peintures vernies.

**POMMADE ROSAT POUR LES LÈVRES.**—Prendre :  
30 grammes d'axonge ou saindoux épuré,  
15 — d'huile d'amandes douces,  
25 — de cire vierge bien blanche.

Faire fondre dans une tasse de porcelaine et au bain-marie en triturant avec soin pendant la fonte de l'axonge et de la cire ; ajoutez en même temps goutte à goutte et en tournant six ou huit gouttes d'essence de rose, puis enfin colorer avec un peu de carmin finement pulvérisé.

**NETTOYAGE DES CUIVRES NON DORÉS.**—Les ornements de cuivre non dorés ou vernis sont généralement nettoyés avec un mélange de terre pourrie et d'huile ou bien avec la poudre dite rouge anglais.

Mais pour les cuivres artistiques, on peut employer la méthode suivante qui leur donne une belle couleur rouge dorée :

Frotter l'objet avec une bouillie de sel, ammoniac délayé avec de l'eau. Quand cet objet est entièrement couvert d'une très-légère couche de cette bouillie, le faire chauffer sur ou devant un feu sans flamme ni fumée, feu de coke ou de charbon de bois, et frotter à sec avec du blanc d'Espagne tamisé très-fin.

**NETTOYAGE DE LA SOIE.**—Pour nettoyer la soie, il faut d'abord découdre le vêtement et enlever la poussière. On prend une planche, sur laquelle on étend un vieux drap. Puis on fait un mélange de noix de galle et d'ammoniac en parties égales dans huit à dix fois le même volume d'eau tiède. On éponge la soie des deux côtés avec cette liqueur, surtout aux endroits tachés et on la roule sur un bâton en forme de manche à balai. Ainsi lavée et séchée, l'étoffe n'a pas besoin d'être repassée, elle possède le lustre de la soie neuve. On peut nettoyer de cette manière le mérinos, le barège et les étoffes de laine.

**"PUBLIC HEALTH MAGAZINE"**

Geo. A. Baynes, M.D., etc., rédacteur, dit : Nous avons fait usage du PHOSFOZONE dans des cas convenables avec un succès marqué, et les résultats obtenus nous ont tellement satisfait, que nous le prescrivons aujourd'hui constamment, ayant une entière confiance dans son efficacité. COMME TONIQUE durant la convalescence, nous ne connaissons rien qui puisse lui être comparé, et nous nous croyons tenu par devoir d'en recommander l'usage à nos confrères et au public en général. Vendu par tous les pharmaciens, et préparé dans le laboratoire des propriétés, Nos. 41 et 43, rue Saint-Jean-Baptiste, Montréal.

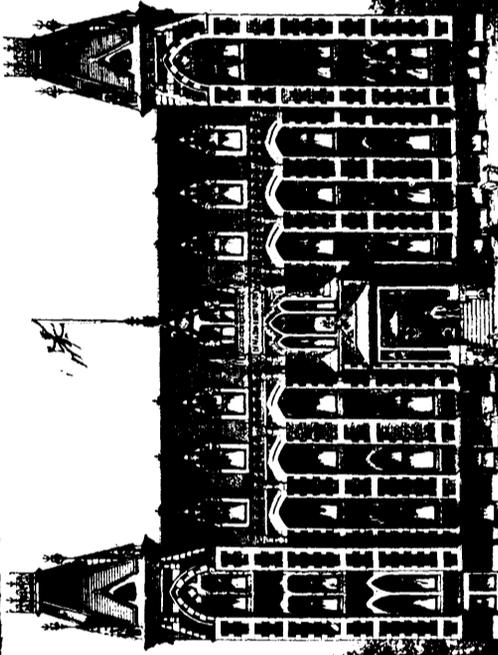


LEURS EXCELLENCES LE COMTE ET LA COMTESSE DE DUFFERIN—D'APRÈS DES PHOTOGRAPHIES RÉCENTES PAR TOPLEY, D'OTTAWA

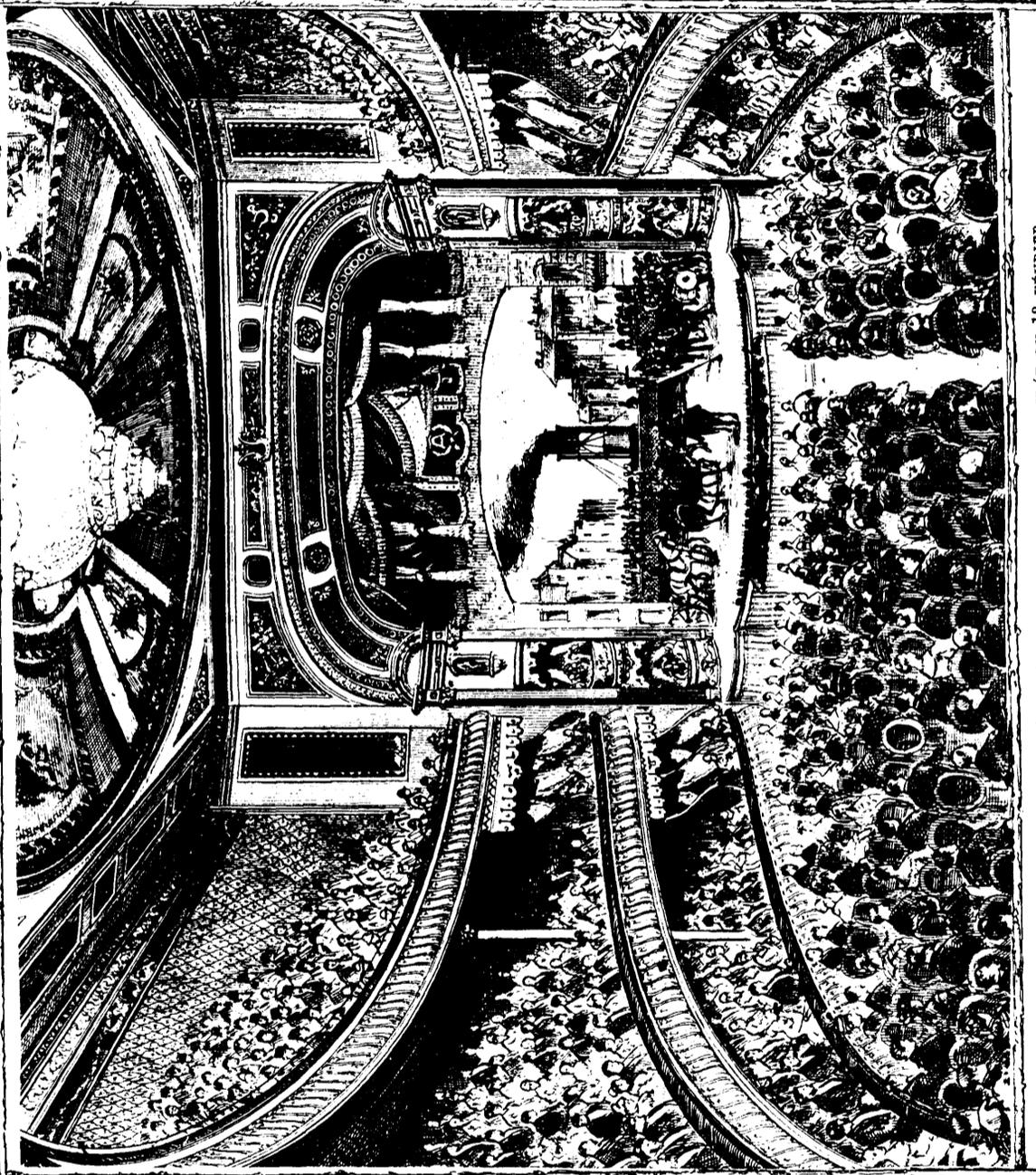


L'HOTEL WINDSOR, MONTRÉAL

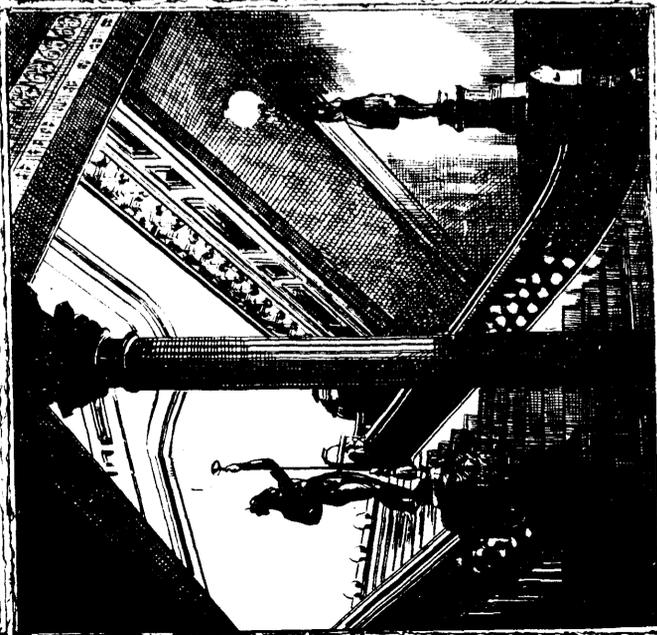
LA VISITE DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL À MONTRÉAL



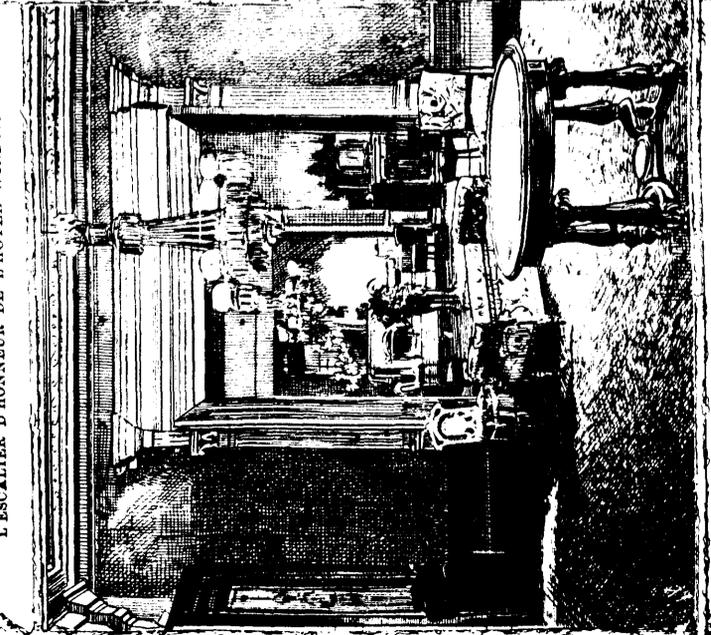
LA VISITE DE LEURS EXCELLENCES A L'INSTITUT-MACRAY POUR LES SOURDS-MUETS



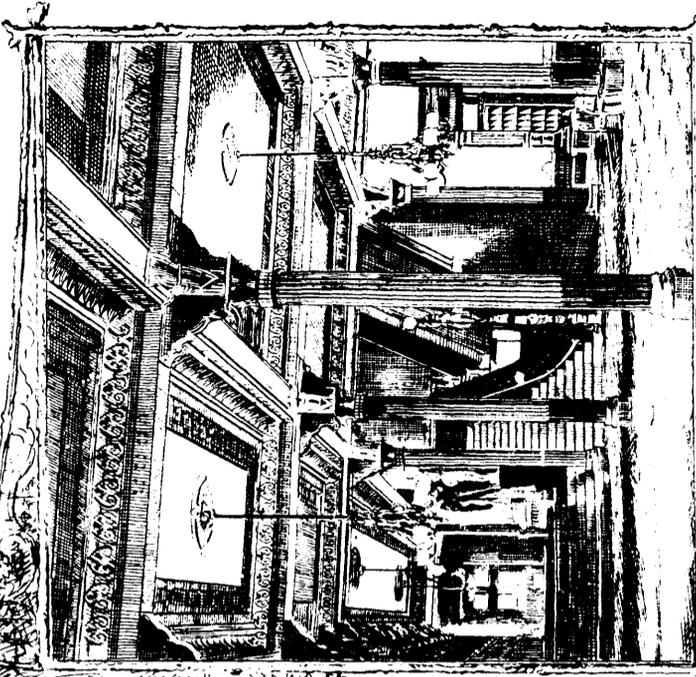
LE DRAME MILITAIRE A L'ACADEMIE DE MUSIQUE, DANS LA SOIREE DU 13 FEVRIER



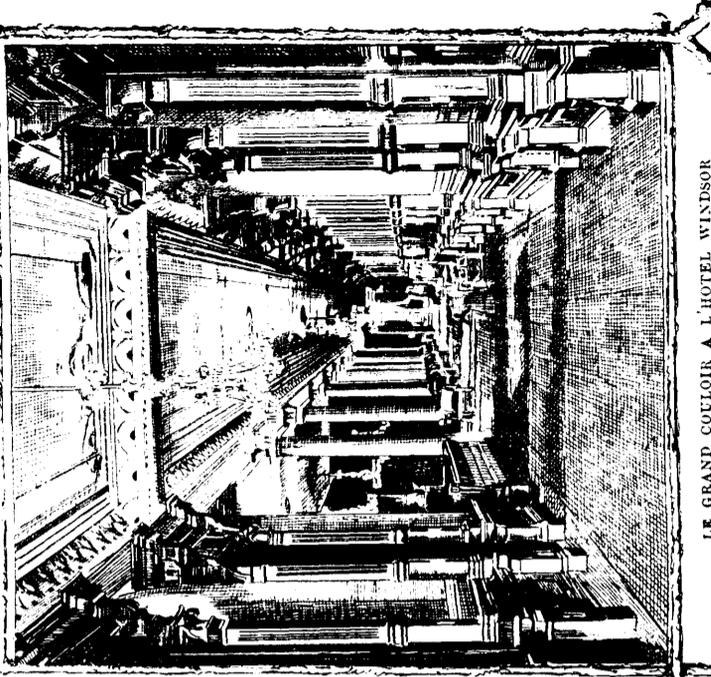
L'ESCALIER D'HONNEUR DE L'HOTEL WINDSOR



LE SALON DES DAMES A L'HOTEL WINDSOR



ESCALIER A L'HOTEL WINDSOR



LE GRAND COULOIR A L'HOTEL WINDSOR

LA VISITE DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL A MONTRÉAL

LA MORT DE PIE IX

SON ÉLOGE

Quel voile de tristesse enveloppe la terre ? Pourquoi ces pleurs, ces cris, cette sombre stupeur ?

Comme des orphelins, sous la main rigoureuse De la mort qui ravit une mère à leurs vœux,

Ah ! c'est que ce vieillard fut un siècle en personne. Fut celui qui condamnait, et celui qui pardonne ;

Père tant regretté ! Tu fus par tes misères. Tantôt orné de fleurs, tantôt chargé de chaînes !

Le faux libéralisme avait levé la tête. Les peuples à son char s'enchaînaient. . . et la bête,

Les princes désertant la saine politique. Faisaient s'élever bien haut le cri de "liberté !"

Mais tels les vains efforts de la noire tempête. Contre un superbe chêne au sommet d'un rocher,

Si le gouffre a mugé sous la vague profonde. Tu songeas qu'avec toi dormait le roi des mers :

Armé de tes vertus, ô Père vénéré. Tu sondas l'avenir d'un regard assuré :

La Vierge t'imposa la douce mission De mettre à sa couronne un plus brillant fleuron ;

Missionnaire avant tout, fidèle serviteur, Tu n'as pas oublié la vigne du Seigneur ;

On dit qu'à la fin de tes jours, Lorsque parut ta dernière heure,

Puis, bénissant encore et le monde et la ville. Dans ce dernier bienfait, dans ce dernier devoir,

Enfin, grand par l'esprit, grand par ton noble cœur, Grand par ton infortune et grand par ton bonheur,

Enfin, grand par l'esprit, grand par ton noble cœur, Grand par ton infortune et grand par ton bonheur,

Enfin, grand par l'esprit, grand par ton noble cœur, Grand par ton infortune et grand par ton bonheur,

LE MIRACLE

DU 16 SEPTEMBRE 1877

X

Avant de partir, Mme Guerrier avait reçu l'absolution et, autant que possible, disposé son âme à demander et à obtenir la grande grâce qu'elle implorait.

Bien que chrétien pratiquant, M. Guerrier était un peu plus en retard. Ayant en tous les soucis temporels à sa charge, il avait moins d'activité à régulariser le spirituel.

Ce fut à Lourdes que l'heure sonna. Assez avant dans la soirée, M. Guerrier demanda à M. l'abbé Martignon de vouloir bien l'ouvrir en confession.

Et voilà comment, dans le mystère du sacrement de pénitence, il ouvrit son âme devant le prêtre de Jésus-Christ. Il lui confessa ses fautes ;

Le détail de ses confidences est le secret de Dieu. Nous l'ignorons et nul ne le pourrait répéter. Mais ce que nous savons, c'est que le confesseur, qui tient un instant la place de Dieu

La compassion de l'ancien curé d'Alger fut grande devant l'infortune de cet époux désolé ; devant le spectacle de cette mère de trois enfants,

« Que votre femme aie confiance, et ayez confiance vous-même avec elle ! dit-il à son pénitent, à celui qui, dans le saint tribunal, l'appelaient "mon Père," et à qui il répondait : "mon Fils."

« Voici que moi-même, ajouta-t-il, je fais une Neuvaine que j'ai commencée au pied du lit de mort où venait d'expirer mon ami le vénéré curé de Lourdes, Mgr Peyramale.

« Eh bien ! veuillez annoncer à Mme Guerrier que cette Messe, non-seulement je la dirai pour elle, mais que si je dois avoir une part dans la réponse sensible que je sollicite, je lui abandonne cette part.

En acceptant avec simplicité une telle offre, M. et Mme Guerrier ne pouvaient mesurer tout l'héroïsme et toute l'étendue du sacrifice que le prêtre d'Alger faisait en leur faveur.

Donc, le soir avant de fermer les yeux, et le lendemain au lever de l'aube, l'incurable paralytique mêla à ses invocations et à ses prières, le nom de Mgr Peyramale.

Enfin, grand par l'esprit, grand par ton noble cœur, Grand par ton infortune et grand par ton bonheur,

Enfin, grand par l'esprit, grand par ton noble cœur, Grand par ton infortune et grand par ton bonheur,

Enfin, grand par l'esprit, grand par ton noble cœur, Grand par ton infortune et grand par ton bonheur,

bilité des mérites. Aussi, à la suite de l'acte d'abnégation fait en sa faveur, le sentiment de confiance assurée qui l'avait conduite à la Grotte de Lourdes s'était-il singulièrement fortifié.

En ce lieu de paix et d'édification, nous sommes bien loin des champs de bataille et des luttes sanglantes. Et cependant, c'est au milieu des camps que nous irons chercher notre comparaison, pour bien faire comprendre ce qui se passait au fond de cette âme en prière.

Le capitaine et ses troupes est parti pour livrer le combat. Il connaît le lieu, il connaît l'heure, il connaît l'ardeur de ses hommes et les dispositions de l'ennemi.

Brusquement, le vent se lève et dissipe le brouillard. Et voilà que, se préparant à combattre pour lui, et avec lui, le capitaine aperçoit à l'horizon l'armée d'un puissant empereur, arrivé, lui aussi, sous la conduite d'un ami fidèle,

Ainsi tressaillait en son cœur la chrétienne qui était venue à Lourdes, sans autres secours que ses propres prières et celles de tous les siens ; ainsi elle tressaillait, quand elle vit tout à coup, et sans s'y attendre, que, appelé à son aide par l'ami fidèle, l'illustre serviteur de la Vierge, le saint curé Peyramale allait unir sa grande prière à son humble prière, et sa puissance à sa faiblesse.

On chosait donc, pour dire la Messe, l'une des deux premières chapelles que l'on trouva en entrant. Et on prit celle de gauche, dédiée à sainte Germaine Cousin.

Ce fut dans cette chapelle, où ces circonstances de hasard conduisirent leurs pas, que l'on transporta Mme Guerrier, et que M. l'abbé Martignon célébra la Messe, en réservant du reste les suffrages du *Memento* des morts pour le défunt vénéré dont la pensée était présente au cœur de tous.

La malade entendit la Messe, assise sur une chaise. Entièrement inertes, ses jambes, depuis si longtemps infirmes, reposaient sur un prie-Dieu placé en face d'elle.

Pendant qu'il lisait l'Épître, le souvenir de Mgr Peyramale se présenta tout à coup avec une netteté extraordinaire à l'esprit de l'abbé Martignon. Ce fut lorsque, parvenu aux dernières lignes, il vit saillir ces paroles, dont l'application saisissante s'imposa irrésistiblement à lui, à mesure qu'il les prononçait lentement :

« Le Seigneur a rendu aujourd'hui ton nom si glorieux que ta louange demeurera à jamais sur les lèvres des hommes, qui gard'ront mémoire de la puissance de Dieu. Pour eux, en vue des angoisses et de la tribulation de ton peuple, tu n'as point épargné ta propre vie, et tu t'es au contraire présenté devant le Seigneur notre Dieu, pour parer à la ruine. »

« Mon corps sera le levain. Il faut que je meure pour parer à la ruine, » avait dit souvent l'homme de Dieu, avant de descendre dans le tombeau.

Au moment de l'élévation, tout le monde se prosterna. La malade seule demeura immobile. Quand arriva l'heure du banquet sacré, son mari alla s'agenouiller à la Sainte Table. Pour elle, en son impuissance, elle resta assise comme toujours, attendant que son Dieu vint à elle.

« Tout à coup, il entend un frôlement de robe et un mouvement. Il lève la tête, il se retourne. Mme Guerrier, à genoux, pria à côté de lui.

Le respect de l'Église arrêta en sa poitrine le cri de reconnaissance, le cri de joie et de stupeur qui fut sur le point d'en sortir. Instinctivement ses yeux se dirigent vers l'autel et son regard se rencontre avec celui du Prêtre, qui était, comme le sien, tout brillant d'allégresse et d'attendrissement.

Le Seigneur y était en effet. La messe s'achève : le dernier Évangile se dit. Mme Guerrier se lève sans effort et se

tient debout. . . Quant à son mari, il avait peine à ne pas défaillir, et ses jambes tremblaient sous lui. Pale, ému, frémissant, les yeux tout grands ouverts, mais obscurcis par les larmes, il la regardait sans oser lui parler et sans pouvoir croire au témoignage de ses propres sens.

Le Prêtre dépouilla ses ornements sacrés et s'agenouilla au coin de l'autel, pour faire son action de grâces. Elle dut être fervente. Il avait commencé sa Neuvaine au pied du lit de mort du Serviteur de Marie, mêlant à ses prières le nom de celui qui avait quitté ce monde, et demandant à Notre-Dame de Lourdes de permettre qu'au neuvième jour l'ami de la terre, parti pour la patrie, donnât lui-même la réponse.

Et voilà qu'au neuvième jour et à l'heure marquée, ni plus tôt, ni plus tard, à la Messe que lui-même disait dans ce but, la personne désignée par lui se levait debout, subitement guérie, comme les paralytiques de l'Évangile, par le contact de quelque invisible main.

La réponse qu'il avait implorée de la bonté et de la puissance de Notre-Dame de Lourdes venait de lui être faite avec une clarté divine. Le signe qu'il avait demandé venait de lui être donné, lumineux et éclatant.

Par un tel miracle, accompli en de telles circonstances, Marie lui semblait procéder elle-même à la glorification du Serviteur fidèle qui avait été ici-bas l'instrument de son œuvre, de celui que, neuf jours auparavant, Dieu avait appelé à lui pour la fête de la Nativité de sa Mère.

Quelle que fut la joie de la paralytique guérie, la joie du prêtre était plus grande encore. Son ami, le curé Peyramale, parti pour le ciel, commençait déjà à y manifester sa présence.

Ni les uns ni les autres ne faisaient cependant attention aux divers détails de cette petite chapelle latérale où ils se trouvaient et où une main plus délicate et plus forte que celle des hommes les avait providentiellement conduits. — Et pourtant les pierres, les sculptures, les inscriptions étaient autant de voix mystérieuses qui murmuraient le même nom, ce nom qu'à travers les dernières paroles de l'Épître le prêtre avait cru entendre résonner à son oreille comme un écho des mondes supérieurs.

C'était la première chapelle en entrant, et le commencement de la Basilique : et toutes choses y rappelaient les primitives assises de cette divine histoire de Notre-Dame de Lourdes dont, pour parler comme Mgr Langénieux, le curé Peyramale avait été le témoin, le confident et l'apôtre.

Au-dessous de la fenêtre, le mur entier était convert par trois grandes plaques de marbre blanc : et sur ce marbre était inscrit en abrégé le récit des dix-huit apparitions.

Le Curé de Lourdes n'avait été investi de son grand rôle que lorsque la Vierge lui avait envoyé Bernadette par ce commandement formel : "Allez dire aux prêtres que je veux que l'on me construise ici une chapelle." Pouvait-elle être remise plus nettement en mémoire, la mission et la personne du premier ouvrier de la première heure, de celui qui avait creusé le premier fondement et posé la première pierre ?

Le Curé de Lourdes avait un jour demandé à l'Apparition de la Grotte de faire fleurir les roses parmi les frimas de février. Et la Vierge lui avait répondu par le mot : "Pénitence." Or, courant par-dessus les frises et faisant le tour de la nef une longue ligne, composée avec des coeurs d'or, repro-duit quelques-unes des paroles de Notre-Dame de Lourdes. Et voilà justement qu'au-dessus du grand arc qui forme l'entrée de cette chapelle latérale, se trouve ce mot même que Marie avait répondu à la demande du Curé de Lourdes et que la vie du saint prêtre avait si douloureusement réalisée : "Pénitence."

Le Curé de Lourdes, conformément à ce décret de Marie, avait reçu sur son épaule le poids d'une croix terrible. Or quel était le sujet de la voix douloureuse que l'artiste avait sculptée à la droite de l'autel, dominant la petite ogive qui conduit à la chapelle suivante ? C'était le Cyrénéen, c'était l'Homme portant la Croix.

A l'autel où M. l'abbé Martignon venait de célébrer la Messe, les souvenirs de cette même époque ressortaient également sous le voile transparent des allégories.

Choisis parmi toute la légion des Bienheureux, on y voyait la Sainte qui figure le mieux la Voyante de Lourdes ; une bergère comme elle, une innocente enfant de nos contrées méridionales, possédant la même jeunesse, revêtue de la même grâce et parlant le même idiome : la très-pure et très-radieuse Germaine Cousin. A son côté est la houlette de la gardeuse de brebis, et sa tête est recouverte de cette coiffure, ressemblante de forme comme de nom, qu'on appelle capuchon dans la région de Toulouse, et capulet dans celle des Pyrénées. — De tous mes agneaux, disait Bernadette, celui que j'aime le plus, c'est le plus petit. Aux pieds de Germaine se trouve le petit agneau. — Derrière elle le chien, symbole de la *Vigilance*, de la *Fidélité* et de la *Force*, pour défendre bergère et troupeau ; et cette triple vertu rappelait le Pasteur énergique qui n'avait jamais permis à la persécution déchaînée de toucher à l'Enfant de Marie. (La suite au prochain numéro.)

## FAITS DIVERS

**SAINT-CESAIRE.**—M. Charles Pigeon, du rang Saint-Ours, a récolté, l'autonne dernier, 285 minots de blé de la semence de 15 minots. Il a récolté 50 minots de blé d'Inde par arpent.

—Le vénérable frère Alombert, supérieur général de tous les Frères de Sainte-Croix de l'Amérique, vient de mourir à New-York, dans sa 68e année.

—Le marquis de Bute, récemment converti au catholicisme, vient de donner un million cinq cent mille francs pour bâtir le pavillon central de l'Université catholique de Glasgow.

**AVANCEMENT.**—Nous apprenons avec plaisir que M. A. Gélinas, aide-de-camp du lieutenant-gouverneur Canchon, de Manitoba, a été nommé greffier du Conseil exécutif de cette province.

—Il paraît que les pasteurs des églises protestantes de New-York sont fort occupés, de ce temps-ci, à discuter si l'enfer existe ou n'existe pas.

Tristes et funestes conséquences de la doctrine erronée du libre-examen en religion.

—Le cadavre de Mazzini, le fameux révolutionnaire italien, a été pétrifié d'après une méthode inventée par M. Gorini de Lodi. Des Anglais visiteurs ont pu, en payant, admirer tout dernièrement les traits de ce héros, et les ont trouvés absolument conservés.

—Un journal français a calculé que l'histoire du monde compte 2,540 empereurs et rois, qui ont régné sur 64 peuples, sur lequel chiffre 299 ont été chassés, 64 ont abdiqué, 20 se sont suicidés, 10 sont devenus fous, 100 sont morts en guerre, 123 ont été faits prisonniers, 25 ont été martyrisés, 151 ont été assassinés, 62 emprisonnés, 108 condamnés à mort. Et dire cependant qu'un pareil métier trouve encore tant de prétendants!

—Voici l'âge de quelques souverains d'Europe. La mort de Sa Sainteté Pie IX donne à ces renseignements un regain d'actualité :

Le pape était en tête de la liste ; il est mort à 86 ans 7 mois ; l'empereur Guillaume vient après, il a 80 ans 6 mois ; le roi de Hollande a 60 ans 17 mois ; l'empereur de Russie a 59 ans 9 mois ; la reine d'Angleterre a 58 ans 7 mois ; l'empereur d'Autriche a 47 ans 4 mois ; le roi Humbert a 34 ans.

Les souverains les plus jeunes sont : le sultan, qui a 33 ans et 3 mois ; le roi de Grèce, 32 ans ; le roi d'Espagne, 20 ans 1 mois.

**LE TOUR DU BATON.**—Lorsque M. Worthington ouvrit l'hôtel Windsor, il alla recruter à New-York un personnel nombreux de garçons de salle au fait du métier. Parmi ces derniers était un jeune homme nommé Peter Branklin, à qui fut dévolu l'honneur d'être le waiter de lord Dufferin et de sa suite. Le garçon avait carte blanche à la buvette pour emporter toutes les consommations commandées par Son Excellence et ses amis. Samedi matin, 16 courant, le commis de la buvette lui donna trois boîtes de cigares valant \$60, mais, au lieu de les passer à lord Dufferin, il les déposa dans sa chambre à coucher. Branklin a été arrêté par le détective Cullen et traduit devant le magistrat de police sous la prévention de vol. Il a été condamné à trois mois de prison aux travaux forcés.

—Un moyen simple et à la portée de tous pour apprendre, en peu de temps, et presque sans s'en apercevoir, une langue étrangère : c'est de copier tous les jours une vingtaine de mots de cette langue dans un dictionnaire, de les écrire avec leur signification sur un feuillet de papier, et de les apprendre par cœur comme un écolier apprend sa leçon.

Cela ne prend que quelques minutes, n'exige ni frais ni déplacements, et peut se faire régulièrement, quelque affaire qu'on soit. Or, au bout de quelques mois, on se trouve en possession d'un vocabulaire si étendu, que l'on est tout surpris en ouvrant un journal anglais, allemand, italien, ou espagnol, de pouvoir comprendre à... journal ouvert.

Un étranger que nous connaissons, et qui a appris le français de cette façon, nous assure que ce procédé élémentaire lui a été plus réellement utile que tous les maîtres et toutes les méthodes qu'il a pu trouver.

—Mme Jane Pittman, décédée le 11 courant, à Cincinnati, a laissé un testament contenant la clause suivante :

"Attendu que j'ai depuis longtemps la conviction que c'est la manière la plus raisonnable de disposer de mon corps, je désire que mes restes soient envoyés au Dr Lemoine, pour être brûlé dans le fourneau qu'il a construit à cette fin à Washington (Pennsylvanie)."

Les dernières volontés de la défunte ont été exécutées. Le corps, accompagné du mari, M. Ben Pittman, et d'un ami, M. Plympton, est arrivé au chemin de fer, à Washington (Pennsylvanie), hier matin à 11 heures. Le cercueil a été placé sur un corbillard, qui s'est rendu immédiatement à l'endroit où est construit le fourneau. Celui-ci, allumé depuis jeudi à 9 heures du matin, avait une chaleur de 1,200 degrés hier à midi et demi.

La température requise de 2,000 degrés a été atteinte à 2 heures, et le corps a été alors déposé dans le récipient destiné à le recevoir. Beaucoup de reporters étaient allés à Washington assister à la combustion du corps de Mme Pittman, mais le Dr Lemoine a impitoyablement interdit l'accès de son sanctuaire à tous les profanes.

**BON MANGEUR.**—Il vient d'arriver à Paris un pauvre homme qui a été en Angleterre le héros d'une aventure bien lamentable. Il se nomme Edward Philips.

Il y a cinq ans, sous une inculpation imméritée de faux, il était enfermé dans la prison de Clerkenwell. C'était à cette époque un homme de forte corpulence, sans avoir cependant rien d'extraordinaire. Malheureusement, l'instruction de son affaire dura neuf mois, et, pendant ce temps, comme il s'ennuyait d'une façon effroyable, il se mit à manger six fois par jour en très-grande quantité pour se désennuyer. En même temps, il ne prononçait aucun exercice, refusant d'aller au préau.

Et il engraisait dans des proportions qui le faisaient rire lui-même.

—Bah ! disait-il, quand je serai libre, toute cette graisse-là tombera.

Un jour, l'ordre de le mettre en liberté arriva : son innocence était reconnue. Il voulut se précipiter dehors. Malheur ! la porte de pierre était devenue trop étroite, et il ne put passer. Désespéré, il voulut maigrir, mais ne put dompter son formidable appétit. Huit jours après, il avait encore engraisé.

Alors, il écrivit une supplique à la reine pour qu'une brèche fut faite aux murs de la prison de Clerkenwell. La supplique resta quatre ans dans les bureaux, et c'est seulement il y a un mois qu'il a été fait droit à cette étrange requête. De colère, M. Philips a quitté l'Angleterre pour toujours.

Pourvu qu'il ne continue pas à engraisser !

**UN DRAME AU PALAIS.**—Une scène des plus émouvantes s'est passée hier mercredi, dans l'après-midi, au Palais de Justice.

On sait que dans les procès en séparation de corps, la loi exige que les deux époux soient réunis dans le cabinet du président, qui les exhorte à la conciliation et ne donne suite à la procédure que lorsque cette tentative suprême a échoué. Disons, en passant, que c'est là une prévision fort sage, car les deux époux étant seuls en présence, dégagés de toute influence étrangère, il arrive souvent que des explications sincères s'échangent, que l'affection endormie se réveille et que les deux adversaires, entrés exaspérés l'un contre l'autre, sortent bras-dessus bras-dessous.

Hier, une entrevue de ce genre avait lieu dans le cabinet de M. ... juge au tribunal de première instance, faisant fonctions de président. Les deux époux étaient en tête à tête, lorsque tout à coup le mari, après plusieurs tentatives infructueuses pour ramener sa femme à lui, s'écria :

—Eh bien ! puisque tu veux être débarrassée de moi, sois-le donc tout à fait !

Et, tirant de sa poche un revolver, il en dirigea le canon contre sa poitrine et lâcha la détente.

Au bruit de la détonation et aux cris d'effroi de la jeune femme, on accourut. Heureusement, la balle avait rencontré un épais porte-feuille qu'elle n'avait pu traverser. Le mari en fut quitte pour une forte commotion.

On pense que l'entrevue en conciliation a pris fin sur cet incident. Mais l'épouse ne sera-t-elle pas touchée de cet acte de désespoir et ne retirera-t-elle pas sa demande ?

Nous l'espérons si bien que nous n'indiquerons même pas par des initiales les noms des deux personnages. — *Figaro.*

—Le dernier jour de l'année, le sieur Pierre-Dupont sortait du ministère de la guerre où il est employé comme garçon de bureau, lorsqu'il arriva rue Saint-Dominique-Saint-Germain, à la hauteur de la rue de Bourgogne, il reçut sur la tête un coup violemment appliqué qui l'étendit à terre sans connaissance.

Au cri qu'il poussa en tombant, des gardiens de la paix arrivèrent et le transportèrent dans une pharmacie, et un médecin, appelé à la hâte, fit un premier pansement. Il constata sur le crâne du malheureux une blessure large de sept à huit centimètres carrés, d'où le sang s'échappait en abondance.

Vu la gravité du cas, le sieur Dupont fut porté et admis d'urgence à l'hôpital militaire du Gros-Caillon, où une seconde hémorragie se produisit et fut arrêtée fort difficilement.

Le blessé reprit enfin connaissance, mais il ne put donner aucun renseignement sur les malfaiteurs qui l'ont assommé. Au moment de l'attaque, la rue de Bourgogne était déserte, mais le vol n'a pas été le mobile du crime, car la montre et le porte-monnaie du sieur Dupont ne lui ont pas été enlevés. Tout fait donc supposer que l'agression aurait eu pour cause une vengeance.

L'état du blessé, quoique grave, n'inspire pas de sérieuses inquiétudes, aucune fracture du crâne n'ayant été constatée. Le chirurgien est d'avis que la blessure a été produite par un instrument contondant, probablement un "coup de poing". — *Idem.*

**UN PARRICIDE DE TREIZE ANS.**—La scène se passa dans un hameau de l'Indiana, à Laurenceville, non loin de Cincinnati.

Un cultivateur de ce hameau, nommé Joseph Kungler, avait eu de fréquentes querelles avec sa femme. Bien qu'elle fût fatiguée de la vie commune et qu'elle eût fait une demande en divorce, celle-ci continuait à habiter la même maison que son mari, avec son fils unique, âgé de treize ans.

Mercredi soir, Kungler sortit pour se rendre à un village voisin, en disant qu'il serait de retour à neuf heures du soir. Pendant son absence, sa femme se décida à mettre à exécution l'horrible projet qu'elle avait conçu depuis longtemps, de faire tuer Kungler par son propre fils. Depuis un an, a dit le jeune garçon devant la justice, sa

mère lui parlait presque chaque jour de ce projet.

Sur de nouvelles instances, il consent à charger un fusil de chasse avec des chevrotines ; il se mettra en embuscade pour attendre le retour de son père, il tirera sur lui d'assez près pour ne pas le manquer. Voilà donc le fils à l'affût : caché derrière un tas de bois, il attend que sa victime vienne se présenter au bout de son fusil.

Pendant ce temps, la femme Kungler préparait tranquillement à souper. Une heure se passa sans qu'une pensée meilleure vienne la faire hésiter. De temps en temps elle sort de la maison, mais c'est pour recommander à son fils de faire bonne garde.

Enfin des pas se font entendre. C'est Kungler. Au moment où il passe devant le tas de bois qui abrite le jeune assassin, celui-ci lâche son coup de fusil. Le malheureux père, atteint à la nuque par la charge de chevrotines, tombe mortellement blessé en appelant au secours. Le fils, sans s'approcher de lui, rentre dans la maison avec son fusil ; mais la mère, plus avisée, va remettre l'arme déchargée à côté du mourant pour faire croire à un suicide.

Les cris lamentables de Kungler ne l'émeuvent pas ; elle rejoint l'enfant dénaturé dont elle a fait un parricide, et tous deux s'attablent pour souper. Ils se couchent ensuite, mais ne peuvent dormir : pendant toute la nuit, ils entendent les plaintes et les gémissements du blessé, qui vécut ainsi jusqu'au lendemain.

Vers huit heures du matin, un voisin découvre, baigné dans une mare de sang, le corps de Kungler, qui venait d'expirer.

A quelques pas de là, la femme vaquait, d'un air indifférent, aux soins de son ménage.

—Qu'est-il donc arrivé ? s'écrie le voisin épouvanté.

—Oh ! lui répond l'instigatrice du crime, c'est mon mari qui s'est tiré un coup de fusil !

L'enquête qui fut ouverte établit facilement que Kungler avait été frappé par derrière et que sa blessure était l'œuvre d'un assassin. Les soupçons se portèrent sur la femme Kungler. Le fils, séparé de sa mère et pressé de questions, avoua tout.

Malgré ces affreuses révélations, la mère coupable a persisté à dire que Kungler s'était suicidé.

**UN EXPULSION D'UN CERCLE.**—C'est assurément le cas de répéter, une fois de plus, le proverbe :

Le vrai peut, quelquefois, n'être pas vraisemblable.

On vient d'expulser d'un des cercles de Paris les mieux composés, un homme de la famille la plus honorable, faisant partie des grands corps politiques de notre pays, chevalier de la Légion d'honneur, pour le moins, et possesseur de 150,000 livres de rente, au bas mot.

Et pourquoi ? Parce que ce personnage, cet homme près de trois fois millionnaire, volait au jeu ; au piquet, au rubicon, à un sou le point ! Il est évident qu'il y a là un cas de folie de monomanie.

Passons au détail des faits. Depuis longtemps déjà, ses adversaires avaient remarqué qu'il lui arrivait, parfois, de reprendre dans son écart, et d'annoncer des *quatuors* qu'il n'avait pas. Pourtant, en songeant à son nom, à sa position, à sa fortune, on ne pouvait pas se décider à croire à sa mauvaise foi, et l'on s'obstinait à attribuer ces irrégularités à l'erreur, à la distraction.

Mais les mêmes faits continuant à se reproduire dans les mêmes conditions, avec une régularité désolante, la vérité commença à s'accroître, et le doute ne fut plus permis, lorsqu'on apprit que la personne en question avait déjà été expulsée d'un autre club, pour des raisons semblables.

Quelques membres du cercle se rendirent alors au comité, lui dénoncèrent les faits et demandèrent que l'exclusion du coupable fut prononcée et exécutée dans le plus bref délai.

Le comité promit de donner satisfaction aux plaignants, se réservant seulement d'employer les moyens qu'il jugerait les plus convenables pour arriver au résultat demandé.

Le lendemain, le personnage dont il s'agit reçut une lettre anonyme dans laquelle on lui démontrait que ses petites manœuvres n'étaient plus un secret pour personne, et où on l'invitait, dans son intérêt, à s'éloigner du cercle, sans bruit, et à n'y plus reparaitre.

Au lieu de profiter de cette issue pour opérer sa retraite dans des conditions qu'il aurait dû considérer comme inespérées, notre homme accourut au cercle, monta sur ses grands chevaux, et jeta feu et flammes. Il donna aux personnes présentes lecture de la lettre qu'il venait de recevoir, la qualifiant de calomnieuse, d'infâme, et demandant impérieusement qu'on ouvrît une enquête, afin de découvrir l'auteur d'une pareille lettre.

—C'est moi, monsieur, répondit le président ; et, puisque vous n'avez pas su profiter de la porte que je vous ouvrais, vous me mettez dans la triste nécessité de vous annoncer que votre exclusion du cercle \*\*\* a été prononcée par le comité.

## AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.

## MELANGES

Le maréchal Vaillant, qui joua un certain rôle en France, sous l'Empire, avait horreur des visites inutiles. Il recevait les gens debout et avec une brusquerie extrême.

Pour conjurer les importunités, il avait imaginé, ce qui n'était pas maladroit, de fixer ses rendez-vous à une heure très-matinal, même pour les dames.

—On ne vient pas chez les gens de si bonne heure, disait-il, quand on a rien de sérieux à leur demander ou à leur communiquer.

Un jour, le prince de Canino lui écrivit pour lui demander une audience. Il la lui indiqua pour le lendemain à sept heures.....

C'était en hiver !

—Au lieu de venir en personne, disait le vieux Vaillant, qui comptait lui-même cette petite aventure, il m'envoya deux témoins....

Ceux-ci me déclarèrent en son nom qu'il ne pouvait tolérer que je me fusse moqué d'un homme de son importance, et qu'il me demandait raison. Je mis les témoins à la porte..... Depuis, ajouta-t-il négligemment, ce pauvre Canino est mort sans que j'aie eu l'occasion de m'expliquer avec lui.

Voici comment le maréchal établissait sa généalogie dans une lettre adressée à quelqu'un qui l'avait interrogé sur ce sujet :

"Mon grand-père était petit marchand de soie sur la place Saint-Vincent, à Dijon ; son père avait été chaudronnier.

"Je ne puis remonter plus haut. Mes quartiers de noblesse s'arrêtent là."

\* \*

Des expériences viennent d'être faites sur un nouveau système de verre trempé qui paraît appelé à révolutionner l'industrie.

Ce système fera, en outre, entrer l'imprimerie dans une phase nouvelle qui ne peut que lui donner un grand essor au point de vue de la production des livres à bon marché.

Les inventeurs ont imaginé de remplacer le métal qui sert à la fonte des caractères par le verre trempé, qui serait beaucoup moins coûteux et d'une durée beaucoup plus grande, le verre trempé présentant une résistance beaucoup plus considérable et n'étant pas sujet à l'écrasement, qui met hors d'usage très-rapidement le caractère en métal ordinaire.

Les caractères en verre trempé sont plus purs que les caractères ordinaires ; les pleins et les déliés sont aussi plus délicats, et tous les détails du cran et de l'aplomb sont obtenus d'une façon parfaite, sans difficulté aucune.

De plus, avantage immense, rien n'est changé dans la machine à fondre, et les mêmes matrices servent à fondre indifféremment le métal et le verre.

\* \*

On croit avoir obtenu enfin des données certaines sur l'endroit où reposent les restes du célèbre capitaine Franklin, mort, comme on sait, en 1847, dans une expédition au pôle Nord.

La veuve du grand navigateur a dépensé des millions pour obtenir les renseignements qu'un matelot vient d'apporter à New-York.

Ce marin, Thomas Barret, était second sur le baleinier *Hudson*, qui a péri l'an dernier dans la baie d'Hudson.

Il rapporte une cuillère aux armes du capitaine Franklin ; il l'a achetée à un Esquimaux, qui lui a rapporté, d'accord avec d'autres Esquimaux, que le navire du capitaine Franklin avait été écrasé dans les glaces près du cap Hallowell ; l'équipage se réfugia près du cap Eaglefield, où ils sont tous morts de faim et de froid.

Les Esquimaux qui, quelque temps après, ont trouvé les corps, les ont cousus dans des peaux et les ont recouverts de grosses pierres pour empêcher les fauves de les dévorer. Sous ces pierres se trouvent aussi les livres de bord et les notes de Franklin. Au printemps prochain, une expédition partira de New-York pour aller les rechercher.

Une pensée d'un décafé :

Ce que je regrette le plus de l'armure de mes aïeux, c'est l'écu.

Quelques pensées du *Tiatarre* :

Si j'étais préfet, je ne voudrais pas que les habitants aient des cols à leurs chemises.

Tiens ! tout ça, c'est un tas de cols-porteurs !

On ne se plaint pas de l'armée en France, mais, cependant, il y a tous les ans beaucoup de soldats qui sortent de la réserve.

Un ensevelisseur est un couvre-feu.

Singuliers ces chasseurs : ils voudraient rapporter du gibier et ils le chassent !

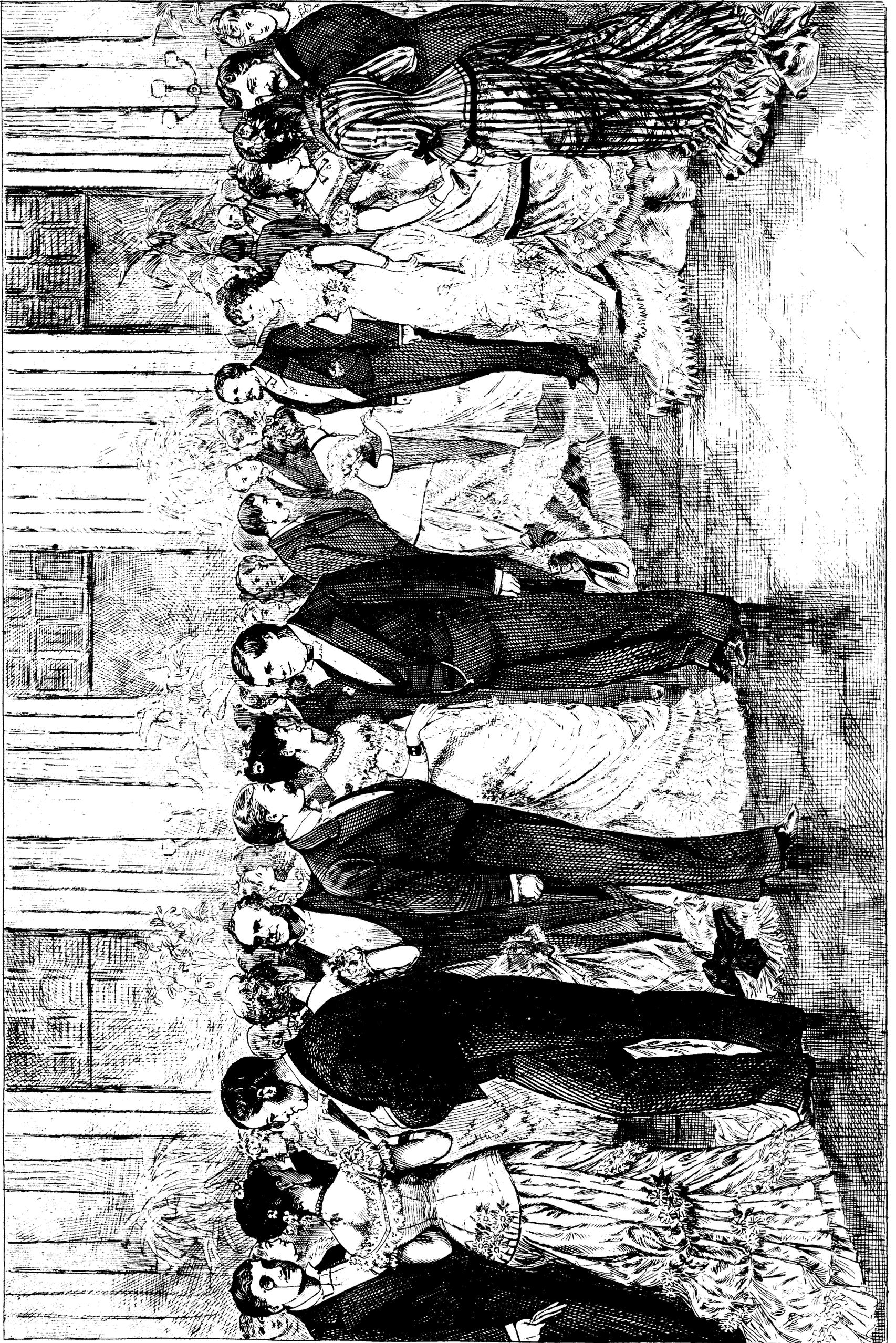
## AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au REV. JOSEPH T. INMAN, *Station D, New-York.*

## AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Nous pouvons fournir quelques séries complètes de *L'Opinion* depuis sa fondation (1870)



LA RÉCEPTION ET LE LEVER DANS L'APRÈS-MIDI DU 15 FÉVRIER

LA VISITE DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL A MONTRÉAL

A NOS CORRESPONDANTS

A M. G. H. D. G.—Vos trois sonnets : "A mon amie," sont charmants ; mais nous en avons déjà 147 dans notre tiroir qui attendent leur tour.

REVUE DE LA SEMAINE

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC

Le projet du gouvernement de contraindre, même par le bras de l'exécutif officiel des hautes œuvres—le shérif—les municipalités intéressées dans la construction du chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, à verser le montant de leurs souscriptions, a remporté la victoire de la troisième lecture après le conflit suivant :

Pour la troisième lecture :

M. M. Allyn, Angers, Baker, Champagne, Chapleau, Charlebois, Church, Deschênes, Duhamel, Dulac, Dupont, Fortin (Gaspé), Fradette, Garneau, Gauthier, Houde (Maskinongé), Houde (Nicolet), Kennedy, Lacerte, Lalonde, Larue, Lavallée, LeCavalier, Loranger, Lynch, Martin, Mathieu, McGauvran, Peltier, Picard, Price, Robertson, St. Cyr, Taillon, Tarte, Thornton, Verreault et Wurtele.—38.

Contre la troisième lecture et pour le renvoi du projet aux calendes grecques :

M. M. Bachand, Bellingham, Cameron, Chauveau, Daigle, DeBeaujeu, Dumont, Fortin (Montmagny), Joly, Laberge, Lafontaine, Lafontaine, Marchand, Mollé, Paquet, Préfontaine, Rinfret dit Malouin, Robert, Shehyn, Sylvestre, Turcotte, Watts.—22.

Nous avons constaté que l'énumération faite par la presse quotidienne des députés qui ont voté pour ou contre une proposition, est presque toujours erronée et que l'erreur, par un hasard remarquable, consiste presque invariablement dans l'exagération de la majorité ministérielle.

L'opposition n'est pourtant pas de force à subir une diminution, même imaginaire, de son effectif.

L'imposition des nouvelles taxes, nécessitées par la politique gouvernementale concernant les chemins de fer, a été combattue par la proposition suivante de M. Joly :

Que cette Chambre est d'opinion que si le gouvernement administre avec sagesse les affaires publiques et pratique l'économie nécessaire, l'imposition de nouvelles taxes est inutile.

La Chambre se partage ainsi : Pour la proposition :

M. M. DeBeaujeu, Bachand, Bisson, Cameron, Chauveau, Daigle, Dumont, Fortin (Montmagny), Joly, Lafontaine, Laberge, Lafontaine, Marchand, Mollé, Paquet, Préfontaine, Rinfret, Robert, Shehyn, Sylvestre, Verreault, Watts.—Total : 22.

Contre :

M. M. Anger, Allyn, Baker, Chapleau, Champagne, Charlebois, Dulac, Dupont, Duhamel, Deschênes, Fortin (Gaspé), Fradette, Gauthier, Garneau, Houde (Nicolet), Houde (Maskinongé), Kennedy, Larochelle, Loranger, Lacerte, Lalonde, Larue, Lavallée, LeCavalier, Lynch, Mathieu, McGauvran, Martin, Picard, Peltier, Robertson, St. Cyr, Turcotte, Taillon, Tarte, Thornton, Wurtele.

Total, d'après la *Minerve* et le *National* : 39. Total réel : 37.

M. Turcotte a présenté une motion à l'effet que le siège du gouvernement fût transféré aux Trois-Rivières. "Ma suggestion, dit-il, est plus sérieuse qu'elle n'en a l'air. Les derniers événements ont démontré qu'il fallait protéger le parlement et le soustraire aux influences extérieures. En le transportant aux Trois-Rivières, un centre beaucoup moins peuplé, on assurerait son indépendance."

M. Lacerte parle en faveur de la motion du député des Trois-Rivières. Il cite l'exemple du gouvernement français, qui a déménagé ses pénates de Paris à Versailles, et laisse entendre que la ville de Québec est au pouvoir des communards, et que ses caves sont remplies de pétrole.

M. Allyn, sans assumer la responsabilité de défendre Québec, penche du côté de l'ordre de choses établi.

M. McGauvran, représentant de Montréal-Ouest, serait d'avis, dans le cas de changement de capitale, d'accorder la préférence à Montréal, qui ferait don au gouvernement de son ancien Hôtel-de-Ville.

Chacun prêche pour sa paroisse. M. Préfontaine vante les avantages de Longueuil. M. Bisson décrit le site enchanteur de la ville de Beauharnois, qui, penchée comme une jeune vierge sur la rive embaumée du lac Saint-Louis, mouille sa blonde chevelure dans les ondes transparentes.

Définitivement, sur l'observation de l'honorable Procureur-général, que la loi constitutive de l'Amérique Britannique du Nord n'accorde qu'à l'Exécutif l'initiative d'un pareil changement, le Président déclare hors d'ordre la motion du député des Trois-Rivières.

On remarquera que M. Wurtele, qui était entré dans l'arène parlementaire le drapeau libéral à la main, a passé, armes et bagages, de l'autre côté de la Chambre.

CONSEIL LÉGISLATIF

L'adoption du sous-amendement Mathieu ayant démontré que la majorité de l'Assemblée législative ne considérait plus l'abolition du Conseil législatif que comme une question d'opportunité, l'illustre corps aurait annoncé son intention de faire revenir les représentants du peuple sur leur décision, en leur prouvant par des actes l'utilité, la nécessité même, de son existence.

Il préparerait, en ce moment, une série de lois des mieux conçues et des plus savamment élaborées, pour la réforme et l'amélioration de la chose publique.

Attendons-nous à voir le vaisseau de l'État naviguer à pleines voiles vers le port, sous le souffle puissant des honorables sexagénaires.

OTTAWA

Nous nous reposons sur M. L. O. David du soin d'entretenir nos lecteurs des nouvelles de la capitale.

EUROPE

Après l'élection d'un Pape, les deux plus grands événements de la semaine sont deux discours prononcés, l'un dans le Reichstag, l'autre dans le Reichsrath. Nous prions nos lectrices de ne pas lire ces deux noms trop haut : elles pourraient, dans l'opération, fendra leurs jolies bouches jusqu'à leurs blanches oreilles.

Le Reichstag est l'Assemblée législative de l'Allemagne ; le Reichsrath, de l'Autriche.

L'orateur autrichien a été le prince d'Auesperg, président du Conseil des ministres, lequel a déclaré que plusieurs stipulations de la paix projetée entre les parties belligérantes étaient inacceptables à l'Autriche, et que jamais le gouvernement de François-Joseph ne reconnaîtrait un traité contraire aux intérêts et à la dignité de la monarchie austro-hongroise.

Ces paroles ont produit une immense sensation dans le monde politique, surtout en Angleterre, où elles ont été lues avec avidité. En effet, pour la Métropole, avoir une alliée, c'est toute la question du moment. Une dizaine de ses vaisseaux stationnent dans la mer de Marmara, attendant sous vapeur cette éventualité.

L'orateur prussien, le prince de Bismark, a noyé sa pensée dans une longue tirade de périphrases, de l'ensemble desquelles il résulte que rien n'engagera l'Allemagne dans les complications européennes, excepté le soin de ses intérêts et de son indépendance ; que bien que disposée à offrir ses bons offices aux nations contestantes, elle ne désire aucunement servir d'arbitre à l'Europe.

L'Allemagne servir d'arbitre à l'Europe ! Qui a parlé le premier de cette médiation-là ! C'est le prince de Bismark. Parole significative ! déclaration pleine de lumière ! Depuis six ans que le monde se demande avec anxiété ce que désire l'Allemagne, quel but secret poursuit sottement son méphistophélique chancelier ; enfin ! le mystère est dévoilé ; le

mot de l'énigme est lâché par le prince lui-même. Ce que l'Allemagne veut, le dessein qu'elle laisse deviner après tant de tâtonnements étudiés, de détours ténébreux, de circonlocutions diplomatiques, c'est d'être l'arbitre de l'Europe. Voilà ce que signifie cette négation de chancellerie, qui est une affirmation dans le langage ordinaire.

N'avoir pas dépensé un seul kreutzer, garder intact le moindre de ses soldats, et décider du sort de l'Europe ! Quel magnifique résultat ! Quelle habile politique !

Car être arbitre, c'est être plus que juge, puisque la décision arbitrale est sans appel ; et être arbitre prussien, c'est être plus qu'arbitre, puisque c'est être en même temps l'exécutif de ses propres sentences.

Attendons les effets de cette terrible parole : l'Allemagne ne désire pas servir d'arbitre à l'Europe, c'est-à-dire l'Allemagne désire servir d'arbitre à l'Europe.

A.-B. LONGPRÉ.

AVIS A NOS ABONNÉS

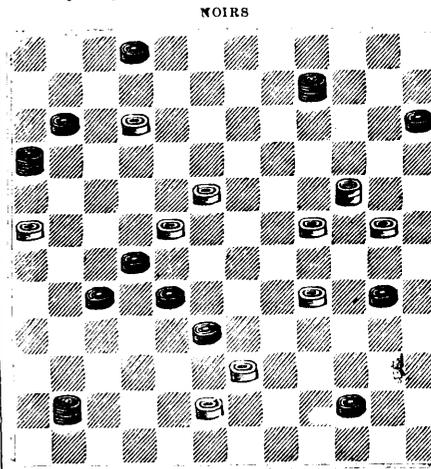
La table des matières du 8e volume (1877) de *L'Opinion Publique* est maintenant prête. Nos abonnés peuvent se la procurer en s'adressant à nos bureaux ou par carte-postale.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal.

PROBLÈME No. 114

Composé par M. FÉLIX BLACK, Montréal.



Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 112. Table showing moves for Blancs and Noirs. Blancs: 27, 32, 25. Noirs: 21, 45, 5 et gagnent.

Solutions justes du Problème No. 112

Montréal:—P. A. Sieard, Félix Black, J. B. Lapointe et O. Robillard. Sainte-Cunégonde: Alex. Lacaille. Village-Lançon, Lévis:—N. Samson. Québec:—N. Langlois, J. Lemieux.

POUR RIRE

Une jolie définition du régime parlementaire, donnée par Louis XVIII :

Je dis à mes ministres : —Avez-vous la majorité ? —Oui. —Alors, je vais me promener. Le lendemain, je dis à mes ministres : —Avez-vous encore la majorité ? —Non. —Alors, allez vous promener.

Une nouvelle à la main du Charivari : —Propre à rien ! —Canaille ! —Gredin ! —Conservateur !

Ce sont deux individus qui se provoquent dans la rue. Un d'eux est armé d'un bâton. —Pose-le donc, lâche ! pose-le donc, ton bâton ! Tu verras un peu, glapit son adversaire.

Emu par ces interpellations, l'individu dépose son bâton par terre. L'autre s'en saisit aussitôt, et frappant sur le naif à bras raccourcis :

—Hein, je te l'avais bien dit que tu verrais !

Petite scène dans un bureau d'omnibus, rapportée par la *Lune rousse* : Un monsieur entre, le cigare à la bouche, et demande un numéro de correspondance.

L'employé le lui donne ; puis, levant la tête : —Monsieur, fait-il sévèrement, si vous voulez fumer ici, il faut éteindre votre cigare, ou aller dehors.

Sur le boulevard des Italiens, un membre de l'ancienne chambre, dont l'élection est, paraît-il, très-contestée, est accosté par un ami : —Eh bien ! vous voilà député ! —Je préférerais, hélas ! être, en ce moment, sultane favorite... Parce que je serais certain d'être... Validé.

LES ECHECS

Adresser les communications concernant les échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 98 : M. M. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe ; L. O. P. Sherbrooke ; Z. Delaunais, H. M. Québec ; N. P. Sorel ; J. E. Giroux, S. Lafrenais, M. Toupin, M. Lafrenais, Montréal ; A. C. Saint-Jean.

Solutions justes du problème No. 99 : M. M. Lafrenais, J. E. Giroux, M. Toupin, S. Lafrenais, Montréal ; L. O. P. Sherbrooke ; Georges Guay, Z. Delaunais, Québec ; N. P. Sorel ; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe ; A. C. Saint-Jean.

M. James Mason, le brillant joueur d'échecs de New York, doit, dit-on, prendre part au Congrès International d'Échecs qui aura lieu à Paris durant la grande Exposition.

TOURNOI D'ECHECS PAR CORRESPONDANCE

J. W. Shaw, écr., de cette ville, est en ce moment occupé à organiser un tournoi d'échecs par correspondance auquel sont conviés tous les amateurs du Dominion.

Plusieurs fois déjà, nous avons exprimé l'espoir de voir les joueurs d'échecs canadiens prendre part à ces tournois, et nous croyons ne pas nous tromper en disant que bon nombre d'amateurs devraient se faire un devoir d'enregistrer leurs noms, et qu'ils figureraient très-certainement avec avantage et honneur. C'est là une bonne occasion de connaître nos forces, et nous conseillons fortement tous les amateurs canadiens qui ont quelques moments disponibles d'y prendre part.

Nous félicitons M. Shaw de son entreprise, et nous espérons qu'il recevra l'encouragement de tous ceux qui s'intéressent au progrès de cet agréable passe-temps.

Les messieurs qui désireraient inscrire leurs noms sur la liste, qui est déjà ouverte, pourront le faire en s'adressant immédiatement au conducteur du tournoi, J. W. Shaw, écr., No. 26, rue Windsor, Montréal.

Nous publierons les règlements et conditions de ce tournoi dans le prochain numéro.

PRINCIPES ET MAXIMES SUR LES ECHECS.

XVI.

On dit qu'une pièce est clouée quand, attaquée par une autre, elle ne peut se dérouter sans mettre le Roi en échec, ou sans laisser en prise une pièce considérable.

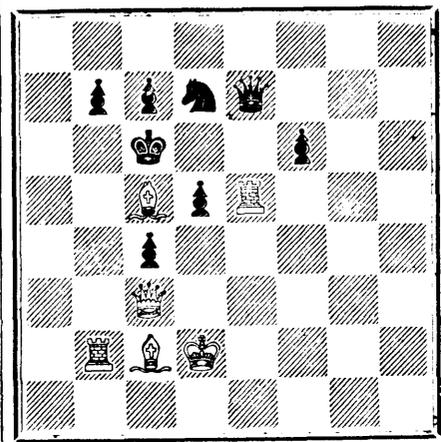
Gagner l'échange, c'est prendre une Tour pour un Cavalier ou pour un Fou ; liquider, c'est échanger les pièces d'égale valeur.

J'adoube veut dire : j'arrange, je rétablis. C'est un mot usité pour avertir que l'on va toucher une pièce, non pour la jouer, mais pour la remettre en place, d'où il suit qu'il faut prononcer ce mot avant de toucher la pièce. (Stratégie raisonnée.)

PROBLÈME No. 102.

Composé par M. E. B. COOK. "P"

Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent, font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 98.

Table showing moves for Blancs and Noirs. Blancs: 1 T 8e C, 2 F 3e F, 3 D 8e C, 4 C 7e F. Noirs: 1 T pr. D (meilleur), 2 D 2e C, 3 T pr. D.

PROBLÈME No. 103.

Composé par M. TAYLOR, Londres, Angleterre.

Blancs. Noirs.

Table showing moves for Blancs and Noirs. Blancs: 1 R 5e C R, 2 D 4e T D, 3 T 4e C D, 4 T 8e R, 5 F 8e C R, 6 F 2e F R, 7 C 2e T R, 8 C 8e D, 9 P 3e D, 4e R, 7e R. Noirs: 1 R 4e R, 2 F 3e D, 3 F 5e F D, 4 C 6e R, 5 P 2e C D, 6 P 5e C R, 7 P 6e F D.

Les blancs jouent, font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 99.

Blancs. Noirs.

Table showing moves for Blancs and Noirs. Blancs: 1 C D 5e D, 2 P 5e, 3 F fait échec et mat. Noirs: 1 R 3e D, 2 R 4e F, 2 F 4e C, échec, 2 R 3e R, 3 C 7e F D, échec et mat.

MAISON ABEL PILON & Cie

A. LE VASSEUR

GENDRE ET SUCCESEUR, EDITEUR, 33, RUE DE FLEURS, PARIS.

Credit Litteraire & Musical,

POUR L'ACQUISITION DE

LA MUSIQUE ET DES LIVRES

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE.

DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, ETC.

Ainsi que des PUBLICATIONS MUSICALES des principaux éditeurs de Paris, et des Publications artistiques des Maisons

GOUPIL et DELARUE, &C.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue de la Maison Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et, au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture. S'adresser à

M. E. DANSEREAU,

17, CÔTE ST. LAMBERT, MONTREAL.

Agent pour le Canada

Voir les catalogues et spécimens.

Le Catalogue supplémentaire pour l'année 1878 vient de paraître. 8-11-52-98.

LONGPRÉ & DUGAS

AVOCATS,

No. 15, RUE SAINTE-THÉRÈSE, MONTREAL.

L'OPINION PUBLIQUE

Seul Journal Français Illustré publié en Amérique,

DONNE EN PRIME A SES ABONNÉS, CETTE ANNÉE

UN MAGNIFIQUE PORTRAIT

DE

S. E. Mgr. CONROY,

DELEGÉ APOSTOLIQUE EN CANADA.

Ce superbe portrait, lithographié sur papier de luxe 15 1/2 par 21 pouces, et d'une exécution artistique irréprochable, est maintenant prêt et sera donné, d'ici au 1er juillet 1878, à tout nouvel abonné qui paiera d'avance.

Le Portrait seul vaut la moitié de l'abonnement.

S'adresser aux bureaux de L'OPINION PUBLIQUE, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

AGENTS DEMANDÉS.

On demande deux hommes instruits, parlant le français et l'anglais, ayant quelque connaissance de la propagation pour les journaux, et des capacités littéraires qui leur permettraient d'écrire l'histoire des paroisses, villes et villages de la Province de Québec, pour servir comme agents spéciaux pour un journal français très-populaire publié en Canada. On exigera les meilleures recommandations et des cautions pour au moins mille dollars. Inutile de se présenter si l'on n'a pas les capacités voulues. On donnerait la préférence à quelqu'un qui connaîtrait le dessin et qui pourrait faire des croquis au crayon ou à la plume.

S'adresser à "Boîte 1948, Bureau de Poste, Montréal."

FAITES USAGE

DU

SIROP EXPECTORANT,

DE

L'ELIXIR TONIQUE

et du SIROP DES ENFANTS du Dr. J. EMERY CODERRE.

64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER

Vendre chez tous les Pharmaciens.

"L'INTENDANT BIGOT,"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,

5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

AUX DAMES. BEAUTÉ de la Peau, Blanchéur et éclat du teint obtenus et entretenus par le Lait de Philoderme du Dr. ARRAULT, de Paris. L'approbation donnée ce produit par L'ACADEMIE DE MÉDECINE, prouve que son emploi est non-seulement sans danger, mais éminemment hygiénique.

DEPÔTS:—A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques Françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

MANUFACTURE DE VINAIGRE

DE

MONTREAL,

No. 41, RUE BONSECOURS.



PRIX A L'EXPOSITION CENTENAIRE A PHILADELPHIE

ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION DE MONTREAL.

Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier.

MICHEL LEFEBVRE.

Propriétaire.

Nous, les médecins soussignés, pratiquant à Montréal, avons assisté à l'analyse chimique du vinaigre de M. Michel Lefebvre. D'après les différentes expériences qui ont été faites, nous avons été pleinement convaincus que ce vinaigre n'est pas falsifié ni adulteré; il est de meilleure qualité que n'importe quel vinaigre importé, et nous le recommandons spécialement pour l'usage des familles comme étant parfaitement pur et n'ayant aucune propriété nuisible.

En foi de quoi nous avons signé.

- G. Lussier, M. D., P. E. Picault, M. D. H. Trudel, J. G. Bibaud, C. F. Painchaud, H. Pelletier, J. L. Leprohon, E. Robillard, C. Riard, R. Gariépy, J. A. Crevier, M. Ethier, Jos. Gagnon, M. Meunier.

8-20-52-118



Chemin de fer Canadien du Pacifique.

Soumissions pour Grader, Ponts, Poser les lisses, etc.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et endossées: "Soumissions pour le chemin de fer du Pacifique," seront reçues jusqu'à midi de VENDREDI, le 1er jour de MARS prochain, pour les travaux nécessaires au parachèvement de cette partie de la Branche de Pembina du Chemin de fer Canadien du Pacifique, qui s'étend depuis la station de Saint-Boniface vers le sud jusqu'à la frontière internationale à Emerson, une distance de 63 milles.

Pour les plans, les spécifications, les quantités, les formules de soumissions et autre information, s'adresser au Bureau de l'Ingénieur-en-chef, Ottawa, et au Bureau de l'Ingénieur du District, Winnipeg.

Les entrepreneurs sont avertis que nulle soumission ne sera prise en considération, à moins qu'elle ne soit faite conformément aux formules imprimées, et dans le cas de raison sociale—qu'elles ne soient accompagnées de la signature et indiquent l'occupation et la résidence de chaque membre d'elles.

Pour la due exécution du contrat, un dépôt en valeurs de cinq pour cent du montant entier du contrat sera requis.

La soumission doit être accompagnée de la signature de deux personnes responsables et solvables, résidant dans la Puissance, qui consent à se porter cautions pour l'accomplissement fidèle de ces conditions aussi bien que de l'exécution convenable des travaux compris dans le contrat.

Ce Département ne s'oblige pas, toutefois, d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

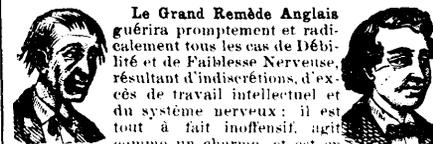
Par ordre,

F. BRAUN,

Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 7 février 1878. 9-7-3-172.

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à:

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA.

Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens. 8-33-52-139

COMPENSER NATIONALE DE 16,000 FRANCS

Grande Médaille d'OR à T. LAROCHE



ÉLIXIR Fortifiant et fébrifuge,

très-efficace contre les affections de l'estomac, le sang pauvre et les mauvaises fièvres intermittentes ou anciennes, etc. Paris, 22, rue Drouot, et les pharmacies.

Dépôts: à Montréal, A. DELAU; à Québec, BRASSARD, pharm.

DEPÔTS:—A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques Françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

DEBILITÉ, AFFAIBLISSEMENT DU SYSTEME NERVEUX.

LA COCA du Pérou est aujourd'hui connue comme le plus actif des régénérateurs du système nerveux. Il donne aux Vieillards la Puissance et la Force de la jeunesse. Aux jeunes gens épuisés par le travail ou par des causes moins nobles, il rend la virilité de l'adolescence. Il soutient et nourrit les malades qui ne peuvent prendre aucune nourriture et accélère les convalescences. C'est grâce à son emploi que les joueurs de Lacrosse de Toronto sont sortis vainqueurs de la lutte du championnat aisément et sans fatigue. Les préparations de COCA DE BAIN sont très-concentrées et garanties pures.

DEPÔTS:—A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques Françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

EM. TERQUEM

Commissionnaire en Marchandises

(Ex-représentant des Éditeurs Français à l'Exposition de Philadelphie)

12, BOULEVARD POISSONNIERE, PARIS

a le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres ou tous autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements.

Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epicier respectables.

8-19-52-112



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont ouverte tous les jours pendant l'année, (excepté depuis le premier juillet jusqu'au 31 août), depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se ferme à midi.

Le programme des études est comme suit:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circummérienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vice-roi que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les hauteurs lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge, en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,

J. A. CHAPLEAU,

Secrétaire de la Province de Québec. 9-4-52-168



Contrat des Malles

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-Général des Postes, à Ottawa, seront reçues jusqu'à MIDI.

VENDREDI, LE 22 MARS,

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sur un contrat proposé de quatre ans dans chaque cas, entre les places sous-mentionnées, à partir du 1er JUILLET prochain:

ARTHABASKA STATION et BULSTODE, deux fois par semaine.

RIVIERE-AUX-RENARDS et GRANDE-GREVE, trois fois par semaine.

LEVIS et TROIS-RIVIÈRES, six fois par semaine.

ST. SÉVERIN de BEAURIVAGE et ST. SYLVESTRE-EST, deux fois par semaine.

Des avis imprimés contenant d'autres informations quant aux conditions du contrat proposé peuvent être vus, et on peut obtenir des blancs de soumissions aux bureaux de Poste sus-mentionnés et aux bureaux intermédiaires.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes,

Bureau de l'Inspecteur.

Québec, 4 février 1878.

9-9-3-175.

AU CLERGÉ

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00 même par la poste.....\$1.20

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,

5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE.

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY.

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTRO-TYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE !!

LES PRIX SONT A LA PORTEE DE TOUS.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire se il (62 pages et 31 planches): Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché, 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,

5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS